



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI PADOVA

Università degli Studi di Padova

Dipartimento di Studi Linguistici e Letterari

Corso di Laurea Triennale Interclasse in
Lingue, Letterature e Mediazione culturale (LTLLM)
Classe LT-12

Tesina di Laurea

L'anaphore nominale comme élément de cohésion textuelle : analyse appliquée

Relatrice
Prof.ssa Luciana Tiziana Soliman

Laureanda
Erika Pace
n° matr. 2007631 / LTLLM

Anno Accademico 2023 / 2024

*A moi, pour ne pas avoir abandonné.
Et à toi qui lis : tu peux y arriver, continue de croire en toi.*

REMERCIEMENTS

La rédaction du présent mémoire a été une aventure intellectuelle et humaine, jalonnée de grands défis, de découvertes et de rencontres enrichissantes. En raison de ce parcours fructueux, il me paraît essentiel d'exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à sa réalisation.

Je tiens tout d'abord à remercier profondément ma directrice de mémoire et professeure de français Luciana Tiziana Soliman, pour ses précieux conseils et son soutien indéfectible tout au long de ce travail.

Un grand merci à mes parents : sans vous, rien de tout cela n'aurait été possible et il ne suffirait pas d'une vie pour vous récompenser de votre soutien et de votre aide inestimables. Merci papa chéri, ton travail acharné et tes sacrifices m'ont permis de réaliser ce rêve. J'ai réussi, papa : non seulement pour moi, mais aussi pour toi.

Merci maman, ta patience et ta compréhension ont été des piliers essentiels tout au long de mon parcours académiques. Nos appels téléphoniques ont constitué une part essentielle de ma vie à Padoue : tu es la première personne que je contacte lorsque je suis heureuse ou que je traverse des moments difficiles.

Un grand merci à ma sœur Maria, toujours prête à me soutenir et à me dire les choses telles qu'elles sont. Ton honnêteté et ton support ont été une source précieuse de force et de clarté pour moi, tu m'as donné l'encouragement pour avancer comme je l'ai fait.

Je dis merci à mon frère Mimmo, même si tes mots sont rares. Ton support silencieux et ta présence discrète ont été très importants pour moi : tu n'as jamais manqué de me faire rire lorsque j'étais à la maison.

Je veux remercier chaleureusement mes collègues et mes amis pour avoir partagé avec moi ces années de sourires, de larmes et de folies, en particulier : Letizia, ma compagne depuis les années de collège jusqu'à notre vie en colocation chez « Casa Carli » (ça presque douze ans que nous nous connaissons ! ton aide a été fondamentale et ton amitié est l'une des rares choses dans ma vie dont je suis certaine) ; Anna, tu m'as appris tant de choses, la plus importante étant la force de changer lorsque l'on n'est plus bien. Mike, ami fidèle et attentif, ton humour distinctif n'a jamais cessé de me faire rire et tu étais là pour moi quand personne d'autre ne l'était (j'ai adoré nos discussions infinies au Beato Pellegrino !). A Anna, Catrin, Piera et Roberta, amies depuis presque toujours et mes points de repères lorsque je suis chez moi ; je vous aime beaucoup. A mon ami Antonio, dit « Cily », le New-Yorkais, qui malgré la distance et le fait que nous nous voyions peu reste l'une des personnes les plus fiable que je connaisse.

Malgré l'éloignement, je ressens ton amour et ta chaleur, et j'aimerais que tu sois ici ! A Michi, tes câlins valent plus de mille mots : merci pour toutes les choses positives que tu dégages. A Mattia, je voudrais te remercier pour notre cohabitation et pour l'enseignement profond que tu voulais me transmettre : « Nous sommes tous des singes ! » ; notre cohabitation m'a permis de grandir sur le plan personnel, en enrichissant mon parcours avec de nouvelles perspectives. Enfin, à Riccardo : tu m'as donné de l'amour, m'as soutenu et m'as appris tant de choses avec ta patience et ta réflexion. Tu es une partie fondamentale de ma vie et j'espère que tu le resteras longtemps.

Merci à tous d'avoir cru en moi. J'espère que vous serez fiers de moi et de la personne que je suis devenue.

TABLE DE MATIÈRES

Remerciements	1
Introduction	4
Chapitre 1: La chaîne de référence	6
1.1 Notion de chaîne de référence	6
1.2 Classement des expressions référentielles	7
1.2.1 L'extension et le mode d'existence du référent	7
1.2.2 Type grammatical	8
1.2.3 La localisation du référent	10
1.2.4 La manière de donner le référent	10
1.3 La chaîne de référence chez Corblin	11
1.3.1 Les chaînes de référence naturelles	14
1.3.2 Les désignateur dans les romans	15
1.4 La chaîne de référence chez Schnedecker	16
1.4.1 Les problèmes concernant le concept de chaîne de référence	17
1.4.2 Approches de la chaîne de référence	18
1.5 La cohésion textuelle et ses dispositifs	19
1.6 Quelques informations sur un projet d'enquête	22
Chapitre 2 : L'anaphore nominale comme outil de cohésion textuelle	26
2.1 L'anaphore : définition générale et approches	26
2.2. Problématique de l'anaphore	31
2.3 Typologie d'anaphore nominale	34
2.3.1. Un cas particulier : l'anaphore nominale associative	36
2.3.2 Les sous-classes de l'anaphore associative	39
Chapitre 3 : L'anaphore dans <i>Le Père Goriot</i> d'Honoré de Balzac	49
3.1 Le corpus	49
3.1.1 L'intrigue	49
3.2 L'analyse du corpus	51
3.2.1 Père Goriot	51
3.2.2. Eugène de Rastignac	55
3.2.3 Vautrin	59
3.2.4 Delphine	62
CONCLUSION	67
Bibliographie et sitographie	68
Résumé	71

INTRODUCTION

Le présent mémoire propose une analyse approfondie de l'anaphore nominale, examinant son rôle crucial dans la construction de la cohésion et de la continuité textuelles. L'anaphore, en tant que mécanisme linguistique, permet aux locuteurs et aux auteurs de maintenir une référence claire et cohérente avec les éléments que l'on vient de mentionner dans le discours, ce qui renforce la fluidité et la lisibilité des textes.

La structure de ce mémoire suit une progression qui passe de l'analyse théorique des chaînes de référence à une application pratique dans l'analyse du roman. Au premier chapitre, les concepts essentiels de la chaîne de référence sont abordés en discutant les concepts centraux sur la base de la *Grammaire méthodique du français* (1994). Grâce à la consultation on a pu classer les types de références et d'expressions référentielles. Ainsi a-t-on pu donner le contexte linguistique où l'anaphore intervient. En outre, en examinant les théories de chercheurs tels que Corblin (1995) et Schnedecker (2014, 2017), il est possible d'observer comment les chaînes référentielles permettent de connecter des éléments textuels, contribuant à la clarté et à la stabilité de la narration. A travers les distinctions entre anaphores et d'autres formes de référence, on illustre le fonctionnement de ces chaînes, en utilisant des exemples de co-référence stricte et de relations associatives.

Au deuxième chapitre, l'accent est mis sur l'anaphore nominale et ses différentes catégories. Nous examinerons les particularités de l'anaphore nominale associative (Kleiber, 2001), à savoir cette anaphore qui permet de former des liens implicites avec des éléments non explicitement évoqués dans le discours et qui repose souvent sur des relations de connaissance commune ou stéréotypique. Ces études spécialisées fournissent un cadre exhaustif pour comprendre non seulement ce genre d'anaphore, mais aussi et les difficultés liées à l'ambiguïté référentielle et aux phénomènes de transparence et d'opacité.

Le troisième chapitre est consacré à l'analyse complète des types d'anaphores nominales dans le roman *Le Père Goriot* d'Honoré de Balzac (1834) : cette analyse comprend une quantification des anaphores les plus utilisées et une exploration de leur fonction narrative.

Après avoir exposé l'intrigue et les personnages principaux, nous examinerons les structures anaphoriques et leurs occurrences dans le récit. L'analyse comprendra une mesure des anaphores et une analyse de leur fonction narrative. Nous étudierons aussi leur influence sur la

création des personnages et des liens au sein de l'ouvrage en question. Ce chapitre mettra en évidence, en distinguant les diverses catégories d'anaphores et en illustrant leur emploi, la façon dont Balzac organise son texte afin d'assurer une cohérence discursive et narrative plus élevée.

Chapitre 1

LA CHAÎNE DE RÉFÉRENCE

1.1 Notion de chaîne de référence

L'expression « chaîne de référence » désigne la séquence des expressions coréférentielles présentes dans un texte : nous allons expliquer mieux cette notion en consultant la *Grammaire méthodique du français*¹ et l'article de Todirascu *et al.* intitulé *Chaînes de référence et lisibilité des textes : le projet ALLuSIF*².

La *Grammaire méthodique du français* commence par expliquer ce qu'est un acte de référence : il consiste à recourir à des formes linguistiques, tels que des mots, des syntagmes ou des phrases entières, pour rappeler des entités, à savoir les objets, les personnes et les événements, provenant de mondes réels ou fictifs, qu'elles soient extérieures ou intérieures. La notion d'acte de référence nous fait réaliser qu'il est essentiel pour la cohérence et la clarté du texte, car il permet aux participants du discours de comprendre ce à quoi on fait référence au cours d'une conversation.

Riegel, Pellat et Rioul poursuivent leur description en expliquant que ces formes linguistiques peuvent être mises en relation avec ce qu'elles servent à désigner en raison de leur sens, c'est-à-dire qu'il existe :

- Référence actuelle : référence à une entité qui est présente ou disponible dans le contexte de communication. Un exemple peut être le suivant :

(1) Cet arbre *que je vois par la fenêtre* est très beau.

Cette phrase-ci contient une référence actuelle, due au fait que l'arbre est directement observable par la personne qui parle, donc l'arbre est physiquement présent dans son champ de vision à ce moment précis (l'objet est immédiatement observable dans le contexte de la communication). La référence actuelle établit le sens des termes linguistiques en se basant sur les caractéristiques partagées par leurs référents. Cela

¹ Riegel, M., Pellat, J.C., Rioul, R. (2021) : *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF

² Todirascu, Amalia, et al. (2017) « Chaînes de référence et lisibilité des textes : le projet ALLuSIF », *Langue française*, vol. 195, no. 3, 2017, pp. 35-52

présente l'avantage d'être vérifiable empiriquement et de s'appliquer à toutes les unités significatives, quel que soit leur nature ou leur niveau.

- Référence virtuelle : définie par Milner (1982 : 10) comme « l'ensemble de conditions caractérisant une unité lexicale [...] » ; c'est-à-dire que les désignations sont rendues possibles par le fait que ces expressions sont construites à partir d'unités dotées d'un contenu sémantique préalable, ou de ce qui les rend aptes à désigner. Voici des exemples :

(2) Je vais regarder *le dernier épisode* de cette série ce soir.

(3) *Ce restaurant dont tout le monde parle* semble délicieux

Dans l'exemple (2) il est clair qu'il y a une référence virtuelle puisque l'épisode en question n'est pas actuellement présent au moment où la personne parle, mais il s'agit plutôt d'un événement futur qui sera réalisé plus tard. Il en va de même pour (3), bien que les gens en parlent, le restaurant en question n'est pas physiquement présent dans le contexte du discours ; les entités de ces deux phrases donc sont évoquées par le langage.

1.2 Classement des expressions référentielles

Après avoir donné quelques informations, à la fois générales et spécifiques, sur la chaîne de référence, nous allons en détail la manière dont elles peuvent être classées. La *Grammaire* de Riegel, Pellat et Rioul s'attarde sur ce classement.

1.2.1 L'extension et le mode d'existence du référent

Selon Riegel, Pellat et Rioul, indépendamment de la nature du référent désigné (personne, objet, propriété, relation, processus, etc.), la référence peut être :

- Générique : la correspondance référentielle de l'expression est considérée dans son extension maximale. Voici un exemple :

(4a) Les chiens sont des animaux domestiques.

(4b) Un chien est un animal domestique.

(4c) Le chien est un animal domestique.

Ces énoncés font tous référence à leur manière à un référent générique : dans (4a), *les chiens* indique toute la catégorie ; (4b), avec *un chien*, représente un exemple représentatif de la catégorie, et *le chien* de (4c) est l'entité typique qui désigne ou englobe toutes les occurrences de la catégorie.

- Particulière : l'expression référentielle est spécifique d'un certain type et son existence est affirmée, présumée ou encore envisagée dans un contexte donné.

(5a) Un/Le/Ce/Mon portable acheté la semaine passée ne fonctionne déjà plus.

(5b) Ils/Quelques-uns/Les autres sont partis.³

La référence particulière est elle-même répartie comme suit :

- Spécifique : le référent est formulé comme une entité qui existe et il est repérable en tant que tel dans un contexte donné :

(6) Marie a connu *un Italien*.

- Non-spécifique : l'expression référentielle concerne un individu qui possède les propriétés descriptives de l'expression mais il n'y a pas de certitude qu'elle existe dans le contexte discursif du locuteur.

(7) Marie veut épouser *un Italien*.

- Attributive : l'identification du référent décrit par l'expression référentielle n'est pas importante pour la compréhension générale de la phrase ; ce sont les caractéristiques qu'elle transmet qui comptent.

(8) *Le vieux chien* couché dans le jardin est notre fidèle compagnon depuis des années.

1.2.2 Type grammatical

Les expressions référentielles peuvent se différencier sur les plans lexical et syntaxique. Nous avons l'expression :

- Dénominateur : un nom propre désigne le référent

(9) Erika aime Richard.

³ Riegel, M., Pellat, J.C., Rioul, R. (2021): *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, p. 962.

- Définie : la référence est réalisée par un article défini et un nom (avec ou sans modification), et donc la description peut être considérée comme partielle ou complète, si elle exige ou non un complément d'information contextuelle ou situationnelle⁴. Donc, le déterminant possessif équivaut à l'article possessif avec une extension (de + pronom personnel).

(10) Le père de Michelle/Son père est très strict.

- Démonstrative : on envisage l'emploi d'une locution démonstrative, comme un déterminant démonstratif qui introduit un groupe nominal, un pronom démonstratif seul ou doté d'une expansion déterminative.

(11) Cet enfant pleure tout le temps

(12) Ce livre que tu m'as prêté est très intéressant.

Corblin (2015 : 1) se prononce sur cette variation : tout d'abord, il schématise de la manière suivante les typologies d'expressions référentielles⁵:

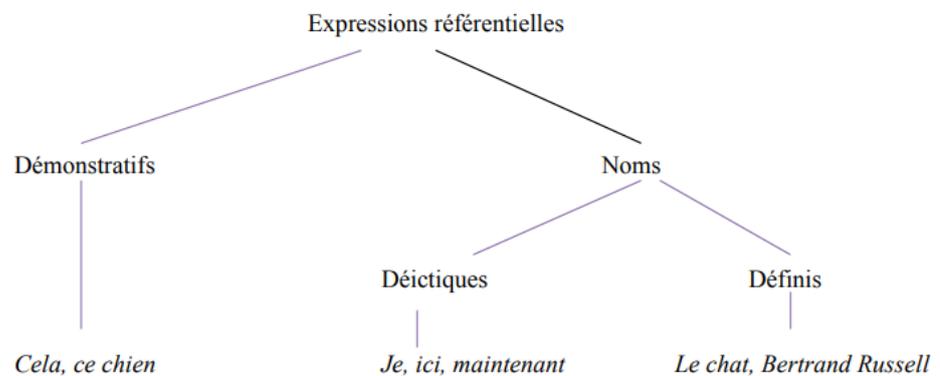


Fig. 3 : Schématisation des typologies d'expressions référentielles (Corblin 2015 : 1).

L'auteur se concentre sur l'opposition entre nom et démonstratif : à l'intérieur de l'un de ses travaux de 1987, il identifie une expression linguistique en tant que démonstratif : l'expression de par elle-même ne remplit pas la fonction de trouver le référent, car elle est dispensée par une action concomitante, c'est-à-dire par la démonstration ; donc il se peut que certains démonstratifs aient été totalement privés

⁴ Ivi, p. 962-963

⁵ Corblin, F. (2015) : « Typologie des expressions référentielles : déictiques, démonstratifs, définis » <http://fcorblin.free.fr/Typologie.pdf>, (dernière interrogation : 5/5/2024)

du contenu sémantique (c'est le cas de *that* en anglais). Il s'ensuit que les expressions linguistiques démonstratives ne sont que des éléments qui « accompagnent » linguistiquement un processus référentiel qui est effectué en dehors d'elles.

- Pronominale : l'expression est un pronom, ayant ou non une expansion déterminative.

(13) Elle/Quelqu'une/Chacune a fait son travail.

- Indéfinie : l'expression référentielle consiste en un groupe nominal mis en place par un déterminant indéfini.

(14) Certains étudiants ont réussi l'examen sans difficulté.

1.2.3 La localisation du référent

En fonction de l'endroit où se trouve le référent, nous pouvons avoir deux types de références :

- Référence situationnelle, ou déictique : un énoncé linguistique détermine son référent dans le contexte de communication.

(15) Je te parle, tu m'écoutes ?

- Référence anaphorique : le référent de l'expression peut être compris seulement à partir de l'emploi d'autres parties du texte

(16) Olivier est sorti trop vite : il a oublié son parapluie.

Corblin (2011) commente également cette opposition : il utilise le terme « référence *in praesentia* », pour les références aux objets qui sont compréhensibles sur la base du contexte de l'énonciation, et le terme « référence *in absentia* » pour indiquer les objets qui ne le sont pas. Dans le premier cas, la notion de déixis se restreint au contexte de références *in praesentia* ; dans le second, par rapport à la seconde description, les formules qui sont communément utilisés pour l'indiquer sont les noms propres et les descriptions définies (à savoir des expressions qui ne nécessitent pas d'une mention explicite proche pour être interprétées).

1.2.4 La manière de donner le référent

Le dernier critère s'appuie sur le processus d'interprétation de la référenciation : ce dispositif est activé par une expression linguistique, afin de rendre accessible la référence associée. Dans cette perspective, nous avons quatre types de références :

- Référence indexicale : le locuteur emploie un mot dont la signification implicite fait référence de manière plus ou moins directe à un participant ou à un élément immédiat faisant partie du contexte énonciatif ;

(17) Il habite là-bas.

- Référence descriptive : on utilise un groupe nominal (descriptions définies, possessives et démonstratives) qui rappelle les aspects du référent en question ;

(18) As-tu vu la fille aux cheveux longs dans la rue ?

- Référence dénominative : réalise une identification stricte du référent à l'aide d'un nom propre. Les ambiguïtés sont ainsi empêchées ;

(19) -Qui est la personne sur la photo ? – C'est Freddie Mercury.

- Référence pronominale : on emploie des formes qui ne contiennent pas des descriptions détaillées ou qui s'avèrent peu descriptives, car le référent lui-même est indéfini ou sa détermination dépend d'autres entités contextuelles.

(20) On va au restaurant ce soir.

1.3 La chaîne de référence chez Corblin

Corblin (1995) propose l'opposition entre chaînes anaphoriques et chaînes référentielles, introduite par Chastain (1975) : les premières n'impliquent que des expressions référentielles indépendantes, qui ne renvoient pas à d'autres éléments du texte, mais au monde extérieur au langage ; pour expliquer les chaînes référentielles, nous faisons appel à un exemple de Chastain⁶ (ibid. : 205) :

(5) "(...)suppose that I am reading the morning newspaper and I come across the following story:

⁶ Exemple D4 de Chastain, C. (1975), "Reference and Context", p. 205

D7: # Houston, Texas, March 10 (UPI) - Dr. Michael DeBakey stated at a press conference today that an artificial heart could be developed within five years. The fame Baylor University heart surgeon said that such a development would make heart transplants unnecessary.

I then report the fact to you by saying:

D 8: A doctor in Texas claims that artificial hearts will be developed within five years.”

Selon Chastain, on peut établir une association référentielle entre le terme ‘un docteur’, mentionné en D8 et une personne spécifique, à savoir le Dr. Michael DeBakey. Pour mieux distinguer ces deux types de chaînes, il faut éclairer rapidement l’importance de la position que des expressions occupent à son intérieur : il existe des positions initiales (position-I) et des positions non-initiales (position-N). A en croire Chastain, si une expression indéfinie se trouve dans une position-I, la chaîne va être anaphorique ; si l’expression indéfinie est dans une position-N, nous sommes confrontés à un cas de chaîne référentielle. Corblin parviendra à donner « *un essai pour donner un fondement proprement linguistique aux distinctions empiriques qui fondent le travail philosophique de Chastain* »⁷.

Or, certaines expressions sont liées par des relations référentielles dans un texte que nous appelons « chaînes de référence ». Il est possible d’avoir deux types de liens référentiels :

1. Les liens qui sont indiqués par des indices souscrits, représentant des mentions répétées de la même entité ;
2. Les liens qui sont marqués par une correspondance entre un indice souscrit et un indice suscrit.

Il y a une autre distinction à faire, c’est-à-dire celle entre les liens anaphoriques et référentiels. Cette différenciation repose sur le type de processus qui établit l’identité des indices : en ce qui concerne les liens anaphoriques, c’est le contenu linguistique de la forme qui active et contrôle le rapport à une expression précédente. Ainsi, diverses formes linguistiques lancent un processus référentiel qui suppose l’accès à un domaine associé⁸, permettant à ces formes d’exercer leur fonction référentielle. Les catégories linguistiques telles que les pronoms, les articles définis et les démonstratifs ont l’exigence spécifique d’actualiser leur domaine associé. Il y a aussi les groupes nominaux (GN) définis, qui requièrent un domaine contextuel où le

⁷ Corblin, F. (1995) : *Les formes de reprise dans le discours*, Rennes, PUR, p. 156.

⁸ Ensemble de référents potentiels ou de contextes accessibles servant à interpréter correctement une expression référentielle.

contenu linguistique peut isoler un individu particulier. Dans ce contexte, les chaînes de référence dans le discours en langue naturelle sont complexes et variées : elles combinent des liens anaphoriques et référentiels, ainsi que des relations d'identité et d'association, comme l'illustre ce tableau :

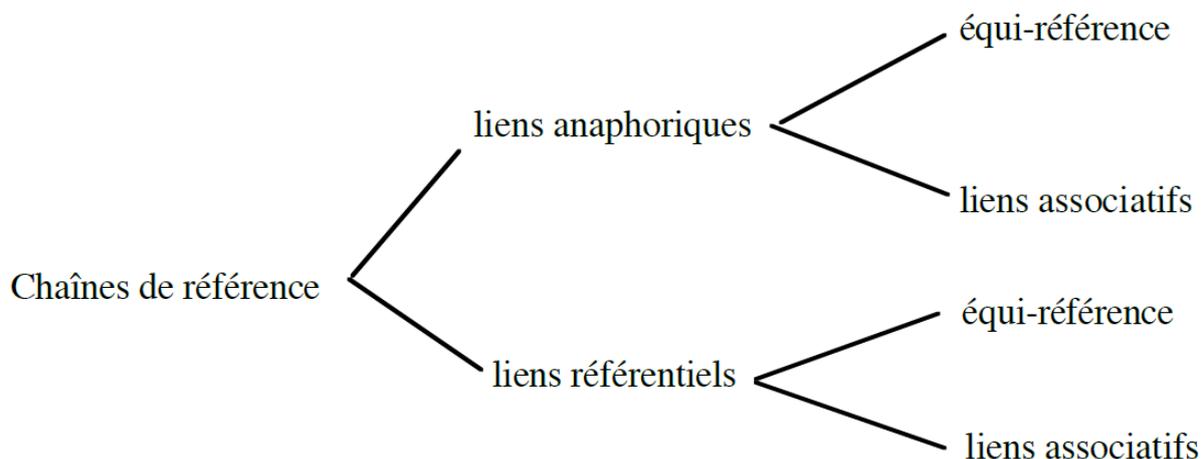


Fig. 4 : Représentation schématique de la chaîne de référence (Corblin 1995 : 169).

Toutefois, pour obtenir un tableau complet, il faut ajouter les indéfinis, les noms propres et les pronoms de première et seconde personne. Quant aux indéfinis, ils peuvent apparaître à la fois dans une chaîne de référence associative⁹ et dans une chaîne référentielle d'équi-référence¹⁰ ; les noms propres ne sont pas tout à fait comparables aux termes qui représentent une adresse mémoire spécifique : un même nom propre peut avoir plusieurs porteurs, tandis que les prénoms en ont naturellement plusieurs, donc les noms propres peuvent être employés seulement si l'utilisation est restreinte à un domaine spécifique où un seul individu en est le porteur ; enfin, par rapport aux pronoms de première et deuxième personne on peut observer que le lien entre deux mentions successives de *je* ou *tu* semble plus similaire à celui existant entre deux mentions d'un nom spécifique qu'à celui instauré entre un pronom et son référent. Ce résultat pourrait être obtenu moyennant des indices liés aux paramètres de l'énonciation. Lorsqu'une mention de *je* est marquée d'un indice, deux mentions portant le même indice forment une chaîne de référence et ce processus est de nature « communicative », car les déductions permettant d'identifier ces

⁹ Suite d'expressions référentielles dans un texte ou un discours qui désignent la même entité. Cela signifie que toutes les mentions présentes dans la chaîne se rapportent au même référent, maintenant ainsi une continuité et une cohérence référentielle tout au long du discours

¹⁰ Série d'expressions référentielles dans un texte ou un discours qui. Même si elles ne renvoient pas directement au même référent, elles sont liées par des relations associatives.

mentions se basent sur la situation de communication. D'ici naît sa propre définition de chaîne de référence : « la suite des expressions d'un texte entre lesquelles l'interprétation construit une relation d'identité référentielle ».

1.3.1 Les chaînes de référence naturelles

Selon Corblin, il est possible de dégager certaines caractéristiques distinctives des chaînes de référence naturelles : la notion générale de départ établit que des objets sont répétés en permanence en recourant à des formules linguistiques. Corblin observe également que les expressions singulières ne sont pas les seules terminologies que nous pouvons trouver à l'intérieur d'une chaîne de référence et que le principe de l'identité n'est pas l'élément sur lequel se forment les chaînes de référence. Le bilan de ces constatations est qu'il faut interpréter le phénomène tel qu'une interconnexion des différentes références dans un enchaînement. Le concept d'ensemble considère la forme des mentions précédentes et leur rapprochement correspondant comme opportunes pour interpréter les termes référentiels dans leur contexte. Dans cette perspective, dans les textes naturels il est complexe de considérer la plupart des termes référentiels comme des identificateurs qui peuvent être associés à un univers d'objets donnés. Le modèle typique semble impliquer trois termes :

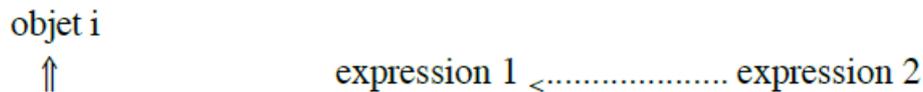


Fig. 5 : Modèle typique des termes référentiels (Corblin 1995 : 174).

Ce schéma représente parfaitement ce qui est compris dans la notion de chaîne : pour le pronom *il/elle*, le référent n'est déterminé que par le fait qu'il a été cité dans le cadre proche à l'aide d'un terme masculin de la langue ; il existe une évaluation linguistique et discursive de l'interprétation référentielle qui est autonome par rapport aux caractéristiques essentielles du référent désigné. Il s'agit de concevoir une formule qui poursuit les exigences du discours, et non d'analyser un monde d'objets avec ses caractéristiques. Ensuite, Corblin (ibid. : 183) met l'accent sur le concept de co-référence, que nous définir très rapidement comme « deux termes, interprétables de manière indépendante désignant en fait, dans un texte, le même individu ».

Ainsi, l'occurrence la plus aisée de co-référence se produit lorsque le même nom propre ou une expression similaire est répété. La différence entre le concept de référence et de co-référence peut être expliquée par des exemples très simples :

(21) *Le président* a donné un discours.

(22) *Le président* a donné un discours. *Il* a parlé de l'économie.

Dans (21), l'expression *Le président* fait référence à une personne spécifique, qui occupe la fonction présidentielle ; d'autre part, dans (22) les expressions *Le président* et *Il* sont co-référentielles, car elles désignent la même personne. Il est donc possible de constater que la référence peut être effectuée par une seule expression, sans la nécessité d'autres expressions pour préciser l'objet désigné ; elle peut aussi être déterminée par le cadre du discours ou par des connaissances préalables ; en revanche, la co-référence requiert au minimum deux expressions pour montrer qu'elles se réfèrent au même objet et elle dépend de la relation entre les expressions dans le discours, où une expression (souvent anaphorique) se réfère à une autre expression que l'on a mentionnée (antécédent).

1.3.2 Les désignateurs dans les romans

Corblin fait des observations sur les identifiants dans les romans : la création des personnages implique un mécanisme linguistique de grande ampleur, qui encadre les conditions et les dispositions de co-référence entre les énoncés. Tout d'abord, il partage les « désignateurs » entre désignateurs rigides et autres désignateurs, qui ne sont pas rigides : les premiers indiquent de manière stricte l'objet, n'importe quel univers est supposé et il est question d'une propriété typique des noms propres et des pronoms ; les seconds ne se réfèrent à un objet que selon les propriétés qu'on peut lui conférer dans un univers possible supposé : nous avons typiquement les descriptions, (même si elles sont identifiantes et se réfèrent à un objet unique), les déterminants démonstratifs, les groupes nominaux et les déterminants définis.

Le roman établit un monde possible qui emploie des désignateurs et des caractéristiques qui déterminent l'identité des noms propres, offrant ainsi une base pour des descriptions spécifiques ; celles-ci sont similaires à celles qui supposent habituellement le recours à un autre nom propre.

Il existe des motifs pour considérer strictement inséparables les personnages et la chaîne de ses désignations : une analyse minutieuse sert à cerner la représentation des personnages dans un monde romanesque spécifique et aussi à confronter aussi différentes écritures de ce point de

vue. Cette question n'est pas négligeable par rapport au genre, car il n'y a pas de roman dépourvu de chaîne de co-référence, et peu de signes y montrent une récurrence plus marquée que les désignations. Cet aspect ne peut pas être traité de manière isolée et immédiate comme un indice, en premier lieu parce que la sélection des désignateurs est soumise à des contraintes générales qui ne sont pas contrôlables par l'écrivain ; en deuxième lieu, il intervient dans le déroulement du texte où il exerce son pouvoir. Par conséquent, la représentation des personnages, finalement assurée par les désignateurs, se produit dans un cadre plus large, qui régit les soi-disant typologies d'occurrence dans le roman. Cependant, s'il est possible de replacer la sélection des désignateurs dans un tel contexte, il n'est jamais possible de prédire ni d'expliquer quelles formes seront sûrement présentes, même de manière générale.

1.4 La chaîne de référence chez Schnedecker

Une autre chercheuse qui s'est longuement intéressée à la question de la chaîne de référence est Catherine Schnedecker. Conjointement à Frédéric Landragin¹¹, elle a donné une présentation générale de la chaîne référentielle, en reprenant (comme Corblin) la définition de Chastain, mais également celle de Charolles¹², selon laquelle seules les expressions utilisées de manière référentielle peuvent devenir une chaîne, c'est-à-dire toutes et uniquement les expressions nominales (ou pronominales) permettant d'identifier un objet du discours, indépendamment de sa forme d'existence. Tout comme chez Corblin, il y a une différenciation naturelle entre les types de chaînes référentielles, malgré la nouvelle nomenclature : les éléments tels que les pronoms, les déterminants possessifs ou les expressions nominales se basent sur un rapport d'anaphore coréférentielle ; au contraire, les éléments tels que les noms propres, qui possèdent une référence autonome et qui peuvent être interprétés de manière « directe », sont dans un rapport coréférentiel non anaphorique. Dans un autre article, Schnedecker et al.¹³, clarifient la juxtaposition entre chaîne de référence et celle de coréférence : la première expression est employée dans le champ de la linguistique, tandis que la seconde est principalement utilisée dans le procédé automatique des langues. Dans ce domaine, la coréférence est conçue comme

¹¹ Schnedecker, C. & Landragin, F. (2014) : « Les chaînes de référence : présentation ». *Langages*, 195, pp.3-22.

¹² Charolles, M. (1988) : « Les plans d'organisation textuelle : périodes, chaînes, portées et séquences », *Pratiques*, 57, pp. 3-13.

¹³ Schnedecker, C., Gilkman, J., Landragin, F. (2017) : « Les chaînes de référence : annotation, application et question théoriques », *Langue française*, 195 pp. 5-16.

un couple, c'est-à-dire une unité de deux expressions coréférentielles et, par conséquent, une chaîne est considérée comme une série de couples connectés partageant un élément commun.

1.4.1 Les problèmes concernant le concept de chaîne de référence

La chaîne de référence pose problème, notamment en ce qui concerne sa nature et sa longueur. Le terme « chaîne » permet d'aller au-delà des contextes où seules deux expressions se succèdent. Autrement dit, la notion devient essentielle dès que l'on s'intéresse à des relations référentielles sur le long terme, plutôt qu'à de simples paires de références enchaînées. En conséquence, pour justifier l'usage du concept de chaîne, il faut qu'il y ait au moins trois maillons.

La nature de maillons est également problématique : ce n'est que les éléments ayant une forme linguistique peuvent constituer une chaîne. C'est là une définition trop stricte. C'est pourquoi Landragin (2011)¹⁴ choisit une voie médiane : il ne tient pas en compte les enjeux d'accord verbaux et participiaux et distingue les maillons ayant une forme linguistique de ceux qui n'ont pas de forme linguistique en les qualifiant de maillons faibles ou d'indices.

Pour conclure le discours sur les problèmes de la chaîne référentielle, il existe également des limites : il se peut que les limites de la chaîne de référence s'alignent sur la longueur du texte de référence, mais cette constatation est plus correcte dans les cas des textes courts ; elle est moins pratique pour ce qui est des romans, où une élaboration cognitive des séquences narratives peut être extrêmement étendue en raison du nombre des expressions référentielles.

Dans cette perspective, il est possible de développer deux orientations dans le discours littéraire :

- Approche « collocative » : elle s'avère cohérente, puisqu'elle établit une correspondance entre les contextes informationnels et les différentes stratégies de référence.
- Approche « structurale » : plus déterministe, elle admet que la structure des unités textuelles influence la sélection des unités référentielles, celles-ci pouvant être employées pour définir les frontières des chaînes de référence.

¹⁴ Landragin, F. (2011) « Une procédure d'analyse et d'annotation des chaînes de coréférence dans des textes écrits », *Corpus*, 10, <http://corpus.revues.org>. (dernière interrogation : 26/5/2024)

Maintenant, nous allons passer en revue les diverses méthodes et approches concernant l'investigation de la chaîne de référence.

1.4.2 Approches de la chaîne de référence

Selon un document récent rédigé par Schenck (2017), il est possible de subdiviser les approches en « paradigmatique » et « configurationnelle ». En ce qui concerne l'approche paradigmatique, les recherches visant à qualifier les genres discursifs en fonction de « faisceaux grammaticaux » soulignent toujours l'importance des syntagmes nominaux et pronominaux. Ainsi, Biber et Conrad (2009 : 56) mettent en avant l'inégalité entre les noms et les pronoms, en illustrant la distinction entre un ouvrage de géologie et un séquençage de pédagogie ; toutefois, le fonctionnement de ces indices ne dépasse pas les éléments morphosyntaxiques, qui sont conçus comme l'une des nombreuses typologies d'indices. L'approche paradigmatique de Schenck examine donc la façon dont les différentes parties d'une chaîne de référence sont reliées, plutôt que de se concentrer tout simplement sur l'ordre des parties. Grâce à cette vue d'ensemble, il est possible d'observer comment toutes les différentes parties du texte s'emboîtent, participant ainsi au sens et à la solidité de la structure d'ensemble. Schenck a adopté cette méthode dans ses recherches afin de saisir la manière dont le sens est créé dans les textes¹⁵, afin de comprendre comment les mots s'assemblent pour transmettre des idées. Néanmoins, cette approche possède des limitations : l'une d'entre elles est souvent le réducteur de l'analyse à des paires d'unités. On identifie comment l'une affecte l'autre ou comment elles sont liées, donc ces analyses paradigmatiques s'avèrent fragmentées et non fonctionnelles pour un classement attentif des genres discursifs.

Par conséquent, Schenck suggère une approche différente, appelée « configurationnelle » ou « relationnelle », qui se concentre sur la manière dont les diverses parties d'un système se rapportent entre elles : c'est en reliant les mots à leur environnement et à la situation dans son ensemble que cette méthode facilite la compréhension du fonctionnement de la langue dans différentes situations et dans différents genres. Cette nouvelle façon d'observer les liens entre les mots peut engendrer des résultats significatifs pour une théorie de la référence qui dépend

¹⁵ Schenck, C. & Longo, L. (2012), « Impact des genres sur la composition des chaînes de référence : le cas des faits divers », in F. Neveu *et al.* (éds), <https://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100061> (dernière interrogation: 28/5/2024).

du genre, mais aussi pour l'analyse des genres discursifs et même des conversations de tous les jours.

1.5 La cohésion textuelle et ses dispositifs

En général, la cohésion désigne la qualité d'un ensemble dont les parties sont unies, harmonisées. Plus spécifiquement, selon la perspective strictement linguistique, la cohésion dans un texte est ordinairement décrite comme la structure linguistique qui lie le texte, en garantissant son intégrité ; la conception de cohésion est souvent liée à celle de cohérence, qui est conçue comme la correspondance de cette structure textuelle avec le contexte de communication. Les travaux de Halliday et Hasan se sont penchés sur cette notion de cohésion textuelle, analysant précisément les procédés qui confèrent au discours son unité et sa progression rationnelle. L'auteur Apothéloz a approfondi cette thématique dans un chapitre de son ouvrage *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, en s'appuyant sur des recherches pionnières¹⁶. Bien que la structure des phrases soit importante, la complexité du texte dans son ensemble l'est davantage. Halliday et Hasan considèrent le texte comme une unité linguistique fonctionnelle, non comme une simple agrégation de phrases. Selon leur théorie, le texte possède une texture sémantique propre, indépendante des phrases qui le composent. Ces chercheurs faisaient la distinction entre la texture d'un texte, ce qui le définit en profondeur, et sa structure formelle en tant qu'enchaînement de phrases. Le texte est avant tout une entité cohérente de sens et de fonction, qui se réalise au moyen des phrases, mais qui ne s'y résume pas. Halliday et Hasan identifient deux types de liens essentiels au sein des textes : le premier aspect concerne la connexion du texte avec son contexte spécifique (en incluant les concepts de champ, mode et teneur qui définissent le registre d'un texte¹⁷), tandis que le deuxième aspect concerne les liens sémantiques entre certains éléments du texte. C'est dans

¹⁶ Apothéloz, D. (1995) : *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz

¹⁷ Apothéloz définit le *field* comme le "champ du texte", qui représente l'activité à laquelle la production textuelle est intrinsèquement liée, englobant à la fois le contenu de cette activité et l'événement dans lequel le langage joue un rôle crucial. Cette dimension inclut les aspects contextuels et événementiels qui régissent l'emploi du langage. Le *mode*, ou mode textuel, fait référence au fonctionnement du texte, incluant des éléments tels que la nature du canal de communication (oral ou écrit) ainsi que le genre, entendu au sens rhétorique du terme (didactique, narratif, argumentatif, etc.). Enfin, le *tenor*, à savoir la teneur, que l'on pourrait traduire par « cadre relationnel du texte », désigne les rôles établis entre le locuteur et son auditoire, ainsi que la nature de la relation qui en découle. Ce paramètre influence particulièrement le choix du registre linguistique, affectant la sélection du niveau de langue approprié pour la communication en cours.

cette situation que les aspects sémantiques et référentiels d'un texte restent constants d'une phrase à l'autre, assurant ainsi une certaine cohésion globale :

TEXTURE	
Relations texte – situation	Relations texte – texte
REGISTRE	COHESION

Fig. 6 : Diagramme synthétique de la texture (Apothéloz, 1995 : 104).

En somme, leur approche considère le texte comme l'unité primordiale de l'analyse linguistique, au-delà des analyses phrastiques traditionnelles. La compréhension passe par l'embrassement de la globalité du propos autant que par la dissection précise de chaque maillon de la chaîne. Les langues naturelles disposent ainsi de multiples mécanismes pour garantir la cohésion textuelle, que nous allons examiner : primo, il y a la référence ; secundo, l'information désignée, avec un point de repère strictement factuel, c'est-à-dire une idée phénoménologique (article ou groupe d'articles). Les éléments langagiers qui font partie de ces procédés n'ont pas de sens propre, il faut donc avoir une autre chose sur laquelle s'appuyer pour les comprendre. Ils peuvent en tout cas se référer à une situation extérieure (exophorique) ou au contexte textuel (endophorique). En revanche, seule la référence endophorique (interprétativement, elle relie des parties disparates du discours de manière cohérente) peut être considérée comme cohésive.

(23) Marie a acheté un nouveau livre. *Elle l'*adore.

(24) Met la boîte là-bas.

Dans (23) *Elle* et *l'* se réfèrent respectivement à *Marie* et *nouveau livre*, mentionnés précédemment dans le texte ; en revanche, dans (24), *là-bas* se réfère à un endroit spécifique dans l'environnement physique actuel, compréhensible seulement par le contexte extralinguistique, qui n'est pas mentionné dans le texte.

La substitution est un autre dispositif de cohésion, non pas purement sémantique, mais qualifié de lexico-grammatical par Halliday et Hasan. Elle permet de maintenir une unité linguistique et se caractérise par une relation essentiellement intratextuelle. Ce processus implique toujours

une redéfinition ou re-détermination du référent, ce qui explique l'absence de substituts pour les noms propres. Un exemple intéressant en est la substitution nominale¹⁸ :

(25) Sofia possédait une voiture. Ce véhicule n'était plus tout jeune.

L'utilisation de l'ellipse, à savoir le troisième instrument de cohésion, est similaire à la substitution, qui correspond en fait à une substitution zéro¹⁹. Dans l'ellipse, une position manque dans la structure et fonctionne de manière contrastée selon les contextes. Lorsqu'une ellipse nominale est utilisée, elle a pour effet de supprimer à la fois l'objet et le constituant principal du groupe nominal. Cela permet alors à un élément déictique, numératif, épithète ou classificateur d'être promu au statut de constituant principal dans la structure logique du groupe nominal.

(26) Il préfère le vin rouge, mais elle *le blanc*.

La conjonction permet de préciser la relation entre deux phrases. À la différence des autres outils mentionnés, les conjonctions ont un sens intrinsèque et indiquent comment relier ce qui suit à ce qui précède. Ici, le terme de conjonction doit être interprété dans sa signification non verbative, c'est-à-dire comme la désignation d'une opération visant à relier des pans de texte. Les relations conjonctives peuvent être d'addition (27), d'opposition (28), causales (29) et temporelles (30) :

(27) Elle aime beaucoup la lecture, *de plus*, elle écrit des critiques littéraires.

(28) Il a un bon salaire, *mais* il n'est pas satisfait de son travail.

(29) Mathieu et Antoine ne sortent pas souvent, *car/puisqu'*ils préfèrent rester à la maison.

(30) Je partirai en vacances *quand/après que/une fois que* j'aurai terminé mes examens.

Enfin, le dernier outil est la cohésion lexicale²⁰, qui se manifeste de deux manières : Cette cohésion peut être réalisée en utilisant la même expression plusieurs fois, en employant un mot similaire ou plus général (réitération) :

(31) Jacques était très *énervé*, il ressentait une grande *colère* envers son patron.

(32) Simone a adopté un *chat*, un *animal* de compagnie très doux.

¹⁸ Noms ou groupes nominaux qui font référence à des éléments mentionnés au préalable.

¹⁹ L'ellipse est un procédé où un élément linguistique est omis, car il est implicite et peut être compris à partir du contexte.

²⁰ Elle se présente dans le domaine lexical, surtout dans les sélections de mots. Étant donné que le lexique est un système en constante expansion, ce mécanisme n'est que peu lié à la grammaire de la langue.

Ou grâce à une collocation, lorsque les mots se regroupent selon leur appartenance à des thèmes sémantiques ou à des univers de discours similaires. Le terme de collocation se réfère essentiellement à la tendance de certains mots à apparaître en conjonction les uns avec les autres dans l'écriture :

(33) L'auteur a adopté à la fois une *méthode* empirique et une *approche* qualitative dans son étude.

1.6 Quelques informations sur un projet d'enquête

Grâce à l'article *Chaînes de référence et lisibilité des textes : le projet ALLuSIF* (dorénavant *le projet ALLuSIF*) [Todirascu, A. *et al.*, 2021], qui se sert de deux corpus de textes adressés à des enfants/adultes et à des apprenants de FLE²¹, on a pu comprendre que les chaînes de référence se forment lorsqu'au moins trois expressions référentielles sont utilisées pour faire allusion à une même entité dans le discours. Ces expressions référentielles sont appelées aussi « maillons forts » (Gécseg *et al.*, 2021²²), opposés aux « maillons faibles », à savoir ces moyens qui ne constituent pas de véritables expressions référentielles comme par exemple les sujets non exprimés des infinitifs ou des impératifs, où le sujet est implicite et agit comme activateur du référent sans le nommer directement. Dans le projet ALLuSIF que l'on vient de mentionner, les auteurs ont observé comment les propriétés d'une chaîne peuvent varier en fonction de la complexité du texte qui les contient et, sur la base de cette déclaration, ils ont repris une étude réalisée par d'autres auteurs linguistes (Feng, Elhadad et Huenerfauth, 2009), qui ont analysé différentes caractéristiques des chaînes de référence dans un corpus de textes simples (LiteracyNet) et complexes (Encyclopédie Britannica).

Un autre article intéressant sur ce sujet est celui de Rousier-Verduyssen et Landragin (2019)²³, où les sujets principaux sont l'interdistance et instabilité dans une chaîne de référence : la première mesure la distance, exprimée en nombre de mots, séparant les occurrences successives d'une chaîne de référence ; la seconde varie en fonction des mentions. Autrement dit, à l'intérieur d'une chaîne de référence, certaines occurrences peuvent être analogues : quand une chaîne comporte un nombre significatif de ces occurrences, elle est considérée comme

²¹ Acronyme de Français Langue Étrangère, il s'agit des cours de français donné à des apprenants non-francophones en France ou à l'étranger.

²² Gécseg, Z., Landragin, F. & Fagard, B. (2021). Maillons forts et maillons faibles d'une chaîne de coréférence : une proposition de typologie issue d'une étude contrastive français-hongrois. *Travaux de linguistique*, 82, 101-127

²³ Rousier-Verduyssen, L. & Landragin, F. (2019) : « Interdistance et instabilité au sein des chaînes de référence : indices textuels ? », *Discours*, 25, mis en ligne le 30 décembre 2019, <http://journals.openedition.org/discours/10522> (dernière interrogation : 5/5/2024)

« stable ». Pour calculer la stabilité référentielle de chaque chaîne, on a utilisé la macro « Units Referential Stability » qui, à son tour permet de déterminer un coefficient de stabilité²⁴ : un coefficient de haut niveau indique que les désignations sont moins variées, ce qui comporte une stabilité référentielle accrue. Malgré son intérêt évident, ce coefficient présente des limitations lorsqu'il s'agit de comparaisons directes ; les spécialistes ont jugé plus approprié de calculer et utiliser un « pourcentage d'instabilité »²⁵, qui offre une indication immédiate de la stabilité référentielle et permet une comparaison entre les différentes chaînes de référence. Un pourcentage plus élevé indique une plus grande variabilité dans les désignations, ce qui implique une stabilité moindre de la chaîne de référence.

Le concept fondamental de cet article réside dans le fait que le types de textes ont un impact sur la quantité de chaînes de référence et de leurs maillons, ainsi que sur leur structure (Schnedecker et Longo, 2012). L'étude de Rousier-Vercruyssen et Landragin se concentre sur le corpus DEMOCRAT²⁶ pour examiner le rapport entre l'interdistance des mentions et l'instabilité lexicale des chaînes de référence.

Les conclusions de cette recherche démontrent que l'interdistance entre les mentions est significativement plus grand dans les textes non narratifs que dans les textes narratifs. En revanche, dans les textes narratifs, l'instabilité référentielle est statistiquement plus élevée que dans les textes non narratifs.

²⁴ Rapport entre le nombre total d'anaphores nominale et le nombre de désignation distinct pour chaque référent

²⁵ Proportion du nombre des désignations diverses par rapport à la totalité d'anaphores nominales pour chaque référent, multiplié par cent

²⁶ Corpus textuel annoté en références. Il y a des textes Journalistiques, Littéraires, scientifiques, des écritures ordinaires et des écrits professionnels.

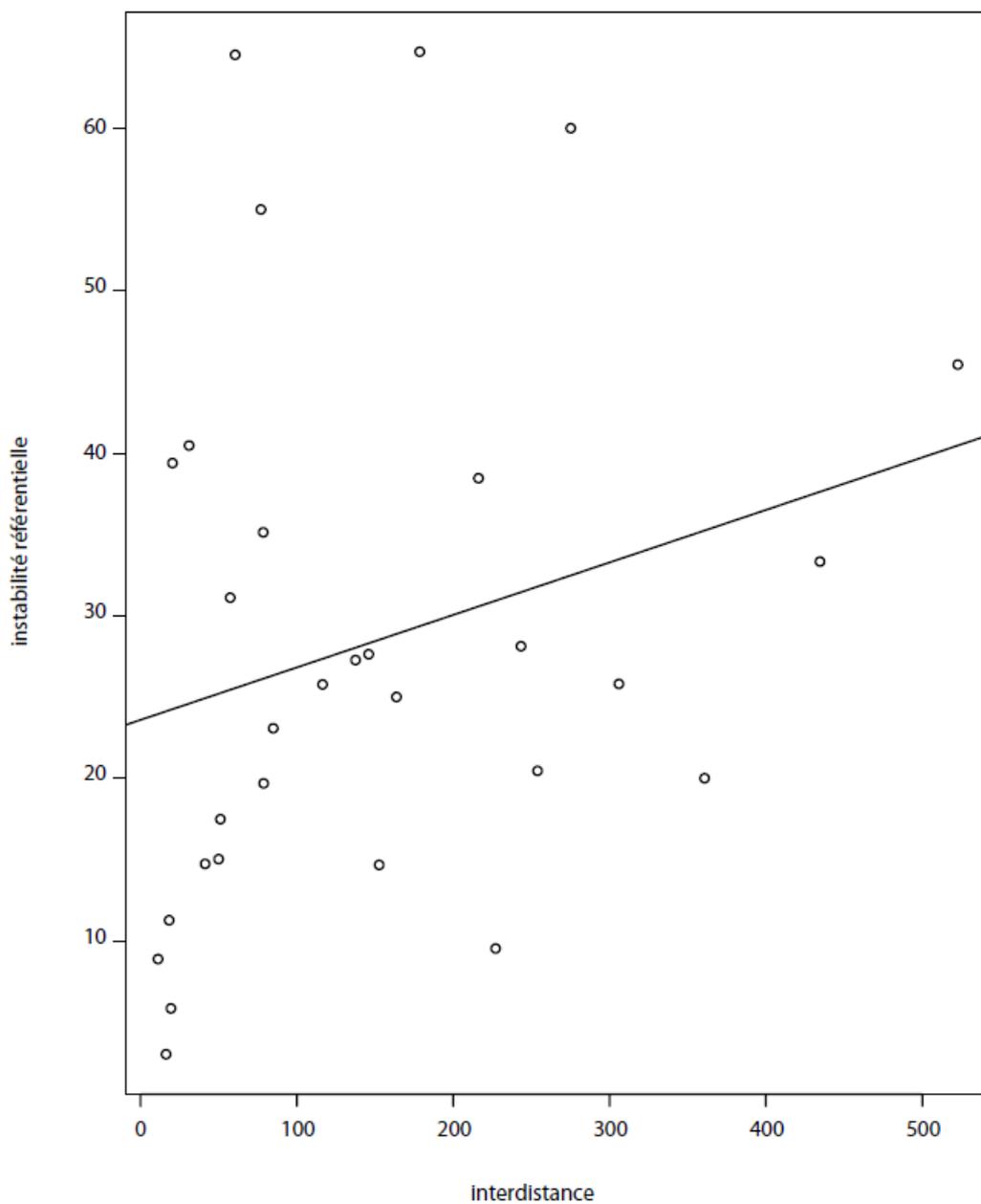


Fig. 1 : Corrélation entre interdistance et instabilité référentielle dans les textes narratifs (Rousier-Vercruyssen et Landragin 2019 : 24).

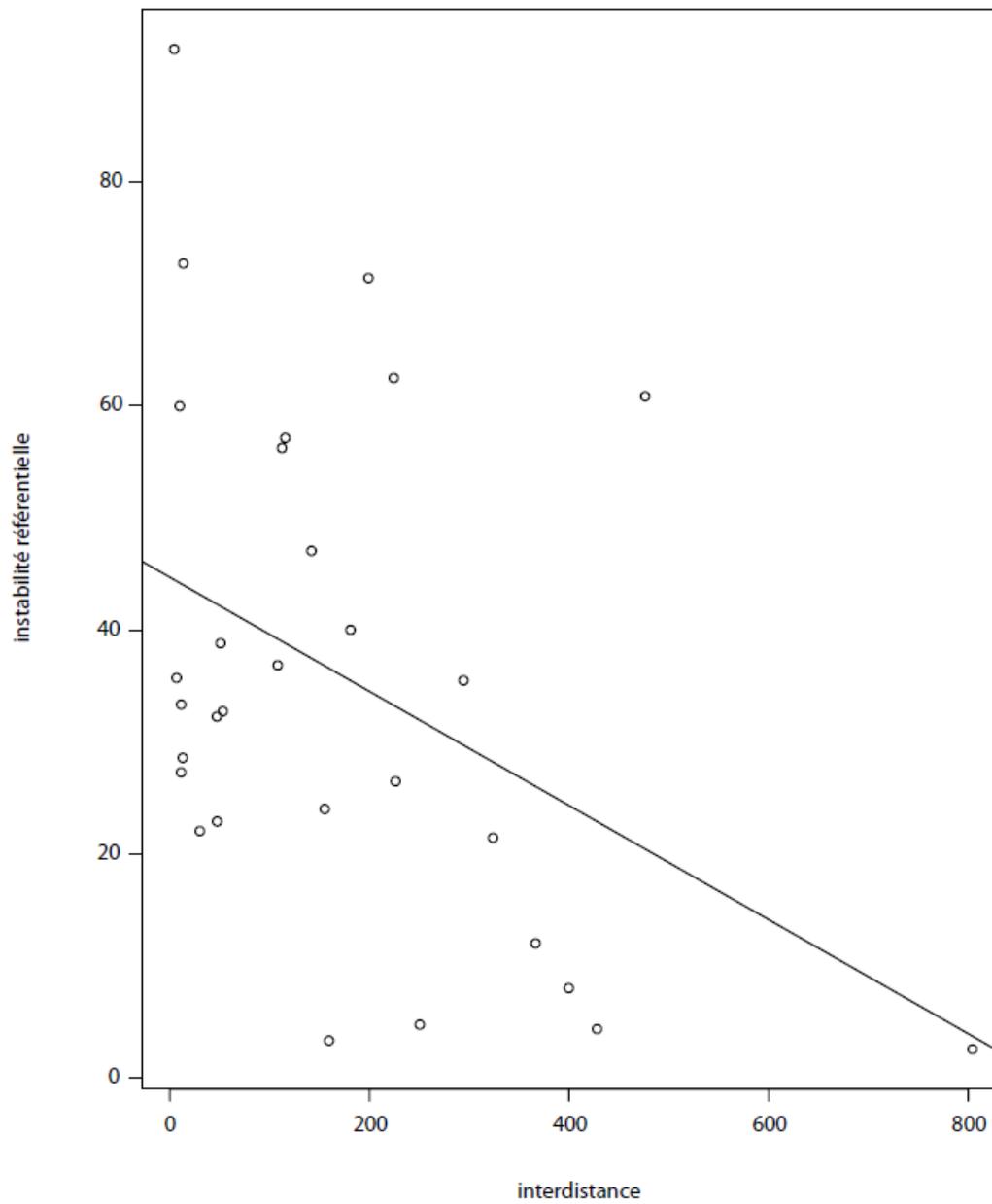


Fig. 2 : Corrélation entre interdistance et instabilité référentielle dans les textes non narratifs (Rousier-Vercruyssen et Landragin 2019 : 25).

Chapitre 2

L'ANAPHORE NOMINALE COMME OUTIL DE COHESION TEXTUELLE

2.1 L'anaphore : définition générale et approches

Comme l'estiment Riegel, Pellat et Rioul (2021 : 1029), « l'anaphore se définit traditionnellement comme toute reprise d'un élément antérieur dans un texte ». Mais cette définition est trop réductrice. Nous l'expliquerons donc mieux à l'aide de la *Grammaire méthodique* et de Corblin (1995)²⁷.

La définition précédente peut être élargie pour inclure d'autres informations : la cohésion textuelle est partiellement influencée par la répétition et, parmi les facteurs linguistiques qui contribuent le plus au maillage linguistique du texte, nous pouvons citer les groupes nominaux : la structure et les interactions de ces derniers au sein du texte renforcent la continuité et la réitération de l'information. Cet aspect de l'organisation textuelle est caractérisé par la notion d'anaphore.

Parallèlement, pour une meilleure compréhension des processus anaphoriques, il est possible d'envisager deux conceptions différentes : la première, est appelée textuelle, conçoit précisément l'anaphore comme un phénomène textuel, c'est-à-dire que l'interprétation anaphorique doit être fondée sur une autre expression existant dans le texte, sans tenir compte de la corrélation. Toutefois, cette méthode est purement linguistique et par conséquent ne fournit aucune description complète des procès d'interprétation concernant les différentes connexions anaphoriques. La seconde approche en revanche est appelée mémorielle : l'anaphore est considérée comme un phénomène cognitif, en d'autres termes elle est liée à la mémoire. Grâce à l'anaphore, le destinataire reconnaît un référent avec lequel il est déjà familier, puisqu'il se trouve dans sa mémoire immédiate. Cette approche associée à la mémoire permet une analyse globale, qui prend en compte les références contextuelles et situationnelles. Il existe des limites à l'intérieur de cette approche : elle rencontre des difficultés quand il faut expliquer des phénomènes liés aux déictiques *je* et *tu*, conçus comme des anaphoriques renvoyant à une

²⁷ Corblin, F. (1995) : *Les formes de reprise dans le discours*, Rennes, PUR, p. 156

mention antérieure. Pour expliquer les mécanismes anaphoriques, il demeure crucial de se baser sur un antécédent textuel.

Corblin (1995) se concentre plutôt sur les aspects moins techniques qui concernent la notion d'anaphore : elle sert à distinguer les références à une mention récente des références directes au contexte immédiat de l'énonciation. L'auteur porte des exemples sur l'utilisation du pronom *il* :

(34) Jean est arrivé tôt ce matin. *Il* semble fatigué.

Dans cet exemple, on sait que *il* renvoie à *Jean* et est utilisé de manière anaphorique.

Au contraire, si l'expression visiblement fatiguée du visage de Jean attire en même temps l'attention de deux locuteurs A et B, l'un des deux pourra affirmer :

(35) *Il* semble fatigué.

Dans (35), l'emploi de *il* n'est pas considéré anaphorique, mais la formulation la plus correcte sera l'emploi exophorique²⁸, ou déictique²⁹. Nous pouvons donc en déduire que, formulé de cette manière, le principe d'anaphore est plus utile pour différencier les différents usages des termes, et qu'elle ne sert pas à distinguer les termes en eux-mêmes.

L'idée de Corblin que nous venons d'illustrer s'inscrit dans une approche descriptive, qui se structure de manière cohérente, s'appuyant sur la classification par catégorie proche (référence au contexte immédiat) et sur les distinctions spécifiques (références aux mentions et aux objets). Cette classification repose sur la dichotomie anaphore/exophore :

	Renvoi contextuel	
Nature du contexte	Discours	Monde
	"Anaphore"	"Exophore"

Fig. 7 : Diagramme synthétique de l'approche descriptive (Corblin 1995 : 14).

Les références internes au discours (*ana-*) et les externes (*exo-*) sont distingués par une opération de renvoi (indiquée par le suffixe *-phore*). Le terme de *deixis* est donc ici exclu, car

²⁸ Situation où le locuteur fait référence à des éléments extérieurs au texte linguistique.

²⁹ Situation où le sens des termes est déterminé uniquement par la situation d'énonciation dans laquelle ils sont utilisés.

il ne présente pas de nature commune dans sa structure lexicale avec le terme opposé. Il est alors important de discerner nettement deux types de relations :

- Relation de désignation : elle est mise en place entre l'apparition d'un mot linguistique et un objet du monde, que nous nommerons comme son référent. Dans l'exemple suivant, *tour Eiffel* désigne un monument spécifique situé à Paris, à savoir le référent du terme *tour Eiffel*.

(36) La *tour Eiffel* est un monument célèbre.

- Relation de renvoi : elle est établie entre l'apparition d'un mot linguistique et celle d'un autre mot linguistique dans le discours, que nous nommerons comme son antécédent. L'exemple suivant explique la relation entre *Il* et *les*, qui renvoient respectivement à *Paul* et à *ses clés*. Ces pronoms sont des anaphores, et les termes Paul et ses clés sont identifiés comme leurs antécédents.

(37) Paul a perdu ses clés. *Il les* cherche partout.

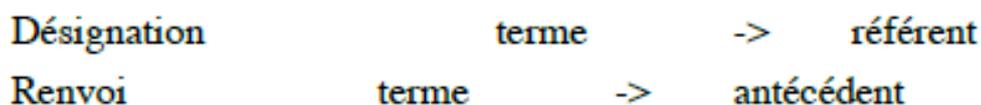


Fig. 8. : Diagramme synthétique des deux relations anaphorique (Corblin 1995 : 15).

L'approche descriptive devient alors beaucoup plus claire : son objectif est de distinguer l'emploi d'un terme linguistique lié à un référent par un renvoi à une mention antérieure proche (anaphore) de l'usage d'un terme linguistique lié à un référent sans aucune mention intermédiaire :

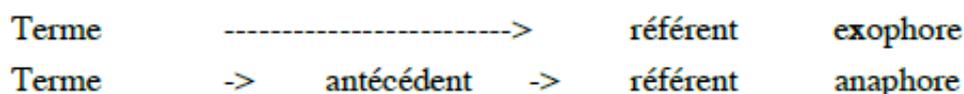


Fig. 9 : Diagramme synthétique sur exophore et anaphore (Corblin 1995 : 15).

De nombreux auteurs ont souligné la faiblesse de l'approche descriptive à cause de la justification d'une distinction nette entre l'anaphore et la deixis. A les en croire, notamment dans le cas des pronoms, « les mécanismes régissant les usages déictiques et anaphoriques des pronoms sont fondamentalement similaires » (Kamp 1981 : 6). L'élément clé est la présence d'un référent identifiable dans l'espace de l'énonciation, et aussi bien la mention antérieure que l'ostension (qu'elle soit implicite ou explicite) jouent des rôles analogues dans ce contexte.

Une autre approche envisagée est l'approche fonctionnelle développée par Ehlich (1982)³⁰ : ce linguiste adopte une méthode différente pour distinguer l'anaphore de la deixis en se référant aux procédures particulières nécessaires à l'interaction communicative entre un énonciateur et un destinataire³¹. Deux d'entre elles sont identifiées par Ehlich : la procédure déictique et la procédure anaphorique. Il existerait une corrélation entre chacune de ces procédures et une catégorie d'expressions linguistiques. Ehlich distingue donc les expressions anaphoriques des expressions déictiques :

- 1) Procédure déictique : outil linguistique qui vise à concentrer l'attention du destinataire sur un objet particulier qui fait partie de l'espace déictique approprié (*deiktischer Raum*) ; cette procédure emploie des expressions déictiques.
- 2) Procédure anaphorique : outil linguistique qui permet au récepteur de maintenir une attention antérieurement établie sur un objet spécifique vers lequel il a déjà dirigé son attention ; cette procédure se sert d'expressions anaphoriques.

Cette différenciation reconnaît l'existence de procédures déictiques qui renvoient à des objets du monde présents dans la situation d'énonciation et à des mentions dans le discours (usage textuel-déictique). De la même façon, elle reconnaît des pratiques anaphoriques qui font référence directement à des objets du monde, mais aussi à des références dans le discours. Cette hypothèse repose sur le fait qu'il y a des expressions propres aux procédures déictiques et d'autres aux procédures anaphoriques. Ehlich formule cette thèse de manière explicite, sans toutefois aborder l'étendue des catégories et leurs liens avec les classifications syntactico-sémantiques classiques. Toutefois, son usage demeure inchangé : les principaux exemples sont les « pronoms » des traditions grammaticales ; les déictiques qu'il cite sont uniquement des démonstratifs, tandis que pour les anaphoriques, il mentionne les pronoms personnels et, parfois, les possessifs et les définis :

³⁰ Ehlich, K. (1982) "Anaphora and Deixis: same, Similar, or Different", in JARVELLA 1982, pp.315-337.

³¹ Les procédures jouent un rôle crucial dans l'accomplissement des objectifs de la communication

Procédure	expression	champ	focalisation
Déictique	démonstratif	situation texte	instaurée
Anaphorique	Pronoms défini	Situation texte	maintenue

Fig. 10 : Tableau de répartition des usages et des termes (Corblin 1995 : 22).

Malgré sa fonctionnalité, cette approche propose une définition de l'anaphore seulement en fonction des catégories linguistiques. L'anaphore serait, selon lui, située dans des catégories de formes linguistiques différentes (pronoms personnels et groupes nominaux définis en français) et serait clairement délimitée par rapport à une autre catégorie linguistique, celle des démonstratifs. D'après Ehlich, les procédures déictiques et anaphoriques peuvent être différenciées par leur « présence à l'attention ». La procédure déictique a pour fonction d'« attirer l'attention », la procédure anaphorique a pour fonction de « maintenir l'attention ». Ehlich définit l'anaphore comme un lien privilégié avec la sphère linguistique et comme l'incitation à rester attentif à un référent déjà identifié comme objet de discours. Qui plus est, la deixis ne requiert que l'accessibilité du référent à partir de la situation d'énonciation, sans qu'il y ait eu une mention préalable. Il faut mettre l'accent sur le fait qu'Ehlich recourt aux concepts classiques d'anaphore et de deixis pour ses procédures, même s'il en modifie l'étendue.

Le principal souci réside dans le fait que les formulations sont peu précises, ce qui les rend peu performantes. Comme nous l'avons dit, l'ensemble de l'analyse est basé sur l'opposition entre « attirer l'attention » et « maintenir l'attention » : ce sont là des catégories issues de l'expérience immédiate qui ne s'excluent pas mutuellement. Il n'est pas facile de contredire quelqu'un qui affirme qu'un démonstratif est employé afin de garder l'attention sur un objet de discours, en lui démontrant que ce démonstratif sert en réalité à orienter l'attention du récepteur vers un élément pertinent du champ déictique. En effet, il est fort probable que le démonstratif joue fréquemment ces deux fonctions en même temps.

Enfin, nous abordons l'approche linguistique, liée à la notion de chaîne de référence découlant des théories du discours³² et de la référence³³. Le terme fondamental de l'anaphore est employé

³² Manière dont les éléments linguistiques font référence à d'autres parties du discours pour créer la cohésion et la continuité textuelles.

³³ Relation de référence partagée entre des termes successifs, structurellement indépendants.

dans la plupart des travaux en la matière pour deux raisons : l'anaphore est utilisée uniquement dans le contexte des langues naturelles et elle est reconnue et utilisée depuis longtemps par les grammairiens. Prenons l'exemple de Chastain (1975 : 204-205) qui présente ses *chaînes anaphoriques* comme suit « Les grammairiens parlent parfois d'anaphore, terme par lequel ils désignent le genre de rapport qui vaut entre, par exemple, un pronom et son antécédent. Appelons *chaîne anaphorique* une suite de termes singuliers apparaissant dans un contexte tel que si l'un d'eux réfère à quelque chose, alors tous les autres réfèrent à cette chose ».

2.2. Problématique de l'anaphore

Un premier problème de l'anaphore concerne l'interprétation de l'expression anaphorique, observé par Apothéloz (1995) :

(38) *Louise* est arrivée en retard. *Elle* a manqué le début du film.

Ici, *Louise* et *elle* sont mentionnés dans deux phrases distinctes et il y a une relation syntaxique qui les relie. En d'autres termes, cela signifie que l'interprétation du pronom est uniquement conditionnée par le contexte.

(39) *Louise* adore *se* laver pendant la matinée.

Dans (39) plutôt, le pronom *se* a une relation syntaxique avec *Louise*, en particulier avec la position de sujet occupée par cette expression. La relation de rection³⁴ entre les deux est ici présente.

(40) *Louise* reconnaît qu'*elle* est fatiguée.

Dans ce dernier exemple, un problème se pose puisque deux hypothèses sont envisageables : dans l'une, *elle* qui figure dans la sous-phrase complétive fait référence à une personne différente de Louise et donc aucune relation anaphorique n'est observée entre le pronom et le sujet de la matrice. Les deux expressions ont des référents différents, et l'interprétation du pronom est influencée par les facteurs contextuels. Dans la seconde supposition, *elle* fait

³⁴ Relation de dépendance syntaxique où une expression (appelée régi) impose certaines propriétés à une autre expression (appelée régime). En d'autres termes, l'expression régissante (régi) détermine la forme ou la fonction de l'expression régie (régime).

référence à Louise elle-même ; la position syntaxique du pronom est liée à celle de son antécédent (Louise), et est contrôlée par cette expression.

Deux observations d'Apothéloz montrent que les pronoms syntaxiquement liés à leur antécédent ne sont pas forcément des expressions référentielles. D'abord, on remarque qu'un pronom lié syntaxiquement peut avoir un antécédent non référentiel, tel le pronom indéfini *personne* :

(41) *Personne* ne savait pas où *il* était parti.

Dans cette phrase, *il* qui figure dans la complétive interrogative est anaphorique et se réfère à *personne*, à savoir le sujet de la matrice ; cependant, la relation anaphorique n'est pas altérée.

La seconde observation soutient qu'il est impossible de substituer un pronom syntaxiquement lié par une expression référentielle synonyme sans supprimer la relation anaphorique :

(42) Louise reconnaît que *la vieille femme* est fatiguée.

En reprenant l'exemple (40) et en substituant *elle* avec *la vieille femme*, il est évident que les expressions *la vieille femme* et *Louise* ne peuvent pas faire de référence à la même personne.

L'ensemble de ce qui précède a des répercussions importantes sur la compréhension d'une forme de rappel³⁵ : d'abord, il faut rejeter l'idée selon laquelle une expression anaphorique renvoie à son antécédent. Les formes de rappel sont principalement des termes de référence au sens le plus large du terme. Deuxièmement, ce qu'on appelle généralement un antécédent n'est pas nécessaire au fonctionnement des formes de rappel. La notion même d'antécédent, qui est perçue comme un segment textuel explicitement délimité en raison de sa relation sémantique avec la forme de rappel, pose en réalité de nombreux problèmes lorsque l'expression anaphorique est un groupe nominal qui identifie le référent non par une dénomination antérieure, mais par des attributs prédicatifs ajoutés dans l'intervalle.

(43) *Un homme* est entré dans la pièce. *L'individu* portait un chapeau rouge.

Dans cet exemple, *l'individu* est une expression anaphorique qui se sert d'un attribut (*portait un chapeau rouge*) pour identifier le référent. Ici, l'antécédent (*un homme*) n'est pas indispensable au fonctionnement de l'anaphore, car l'identification du référent repose davantage

³⁵ Segment du texte qui se trouve avant l'anaphorique dans le texte qui entretient une relation d'interprétation ou de coréférence avec celui-ci.

sur l'attribut ajouté. Certes, l'emploi du déterminant défini *le* participe à la corrélation homme-individu.

Selon Cornish (1987, 1990), il vaudrait mieux nommer « déclencheur d'antécédent » (en anglais, *antecedent trigger*) le segment textuel (s'il est là) qui a probablement permis la référence anaphorique, et de nommer simplement « antécédent » l'interprétation de l'expression anaphorique. L'avantage de cette méthode est de distinguer de manière nette les occurrences linguistiques de leur valeur sémantique et référentielle, ce qui permet une description unifiée des anaphores coréférentielles et associatives. L'idée de déclencheur, déjà proposée par Hawkins (1977), permet d'éviter de caractériser ces deux types d'anaphores de manière rigide.

L'ambiguïté référentielle est une autre problématique liée au concept d'anaphore : il peut y avoir des équivoques qui exigent ainsi la clarté de la référence anaphorique :

(44) Marie a parlé à Sophie pendant qu'*elle* préparait le dîner.

Le pronom *elle* est ambigu dans la mesure où il n'est pas évident si *elle* fait référence à Marie ou à Sophie. Le contexte ne détermine pas clairement l'identité du référent, ce qui engendre une ambiguïté référentielle.

L'ambiguïté référentielle donc se produit lorsque, dans un discours, une expression peut être interprétée de différentes façons, car elle se réfère éventuellement à plusieurs référents différents. Ce phénomène est d'autant plus captivant qu'il est étudié à partir des notions de transparence et d'opacité, souvent étudiées en logique et en philosophie du langage. Dans ce contexte, la transparence désigne des cas où des termes différents mais équivalents sur le plan référentiel, qui peuvent être librement remplacés sans altérer le sens ou la vérité de la phrase. Autrement dit, au moment où une phrase est claire, le fait de substituer un terme référentiel par un autre équivalent ne devrait pas compromettre la compréhension ou la validité de l'énoncé.

(45) Le maître a demandé à Marie d'apporter *son* livre.

Cette phrase est ambiguë car *son* peut être utilisé pour désigner le maître ou Marie. Toutefois, elle est transparente car, quel que soit le référent sélectionné (le livre du maître ou le livre de Marie), la phrase garde le même sens général et ne change pas la vérité de l'explication. Il est évident que l'ambiguïté existe, mais les deux interprétations sont logiquement fondées et peuvent être remplacées l'une par l'autre sans altérer l'essence de la phrase.

L'opacité, en revanche, se produit lorsque cette substitution modifie le sens ou crée une ambiguïté référentielle. À titre d'exemple, dans une phrase opaque, substituer une expression par une autre description équivalente peut engendrer une confusion ou une incertitude quant à l'identité de la personne à laquelle on fait référence. Ceci se produit fréquemment dans des situations où l'intention, la croyance ou la perspective du locuteur jouent un rôle essentiel, ce qui rend certaines expressions référentielles incompatibles sans altérer le sens de l'énoncé :

(46) Chloé pense que *l'inconnu qui l'a aidée hier* est un héros.

Dans cette phrase, substituer *l'inconnu qui l'a aidée hier* par *le policier du quartier* pourrait créer une ambiguïté quant à l'identité véritable de la personne à qui Chloé pense, surtout si elle ne sait pas que l'inconnu est en réalité le policier. L'interprétation repose donc sur le point de vue de Chloé, ce qui pose problème lors du remplacement.

C'est donc dans les contextes opaques que l'ambiguïté référentielle se manifeste pleinement, où la substitution d'une expression référentielle par une autre peut susciter des doutes ou des malentendus quant au référent. La relation entre l'ambiguïté référentielle, la transparence et l'opacité met en évidence la complexité des mécanismes linguistiques et cognitifs qui sont impliqués dans la référence et l'interprétation des discours.

2.3 Typologie d'anaphore nominale

Les déterminants des groupes nominaux anaphoriques sont définis : les déterminants définis, les déterminants possessifs ou démonstratifs. Ils peuvent adopter différentes formes et maintenir différents types de relations avec leur antécédent :

- Anaphore fidèle : reprise du nom en modifiant simplement le déterminant.

(47) *Un chat noir* se promenait dans le jardin. *Ce chat* était très curieux.

Il est courant de reprendre un groupe nominal en substituant un déterminant indéfini par un déterminant défini (mais également par un déterminant possessif ou démonstratif). Par conséquent, le référent du groupe nominal est précisé par le contexte préalable où il a déjà été décrit :

(48) *Un chien errant* est apparu dans notre jardin. *Le chien* avait l'air affamé.

Le terme nominal *le chien* remplace *un chien errant* avec un déterminant spécifique afin d'identifier précisément le même référent mentionné précédemment.

- Anaphore infidèle : le groupe nominal anaphorique peut utiliser des éléments lexicaux différents de ceux de son antécédent.

Par exemple, un nom propre peut être remplacé par une expression descriptive comprenant un nom commun :

- (49) *Albert Einstein* a révolutionné la physique moderne ; *ce scientifique* a reçu le Prix Nobel pour ses travaux.

Il est possible que le nom de reprise soit un synonyme ou une expression similaire au terme initial :

- (50) *Le romancier* a publié un nouveau livre. *L'écrivain* est très satisfait des critiques. Le terme utilisé dans l'expression anaphorique peut être un hyperonyme³⁶ du terme que l'on vient de mentionner :

- (51) *Le médecin* a prescrit un traitement pour son patient. *Le professionnel de la santé* a recommandé plusieurs séances de rééducation.

La reprise anaphorique peut également être effectuée en utilisant un terme ayant une signification métaphorique :

- (52) *Camille* a réussi à surmonter tous les obstacles qui se dressaient devant elle. *Cette guerrière* a démontré une force remarquable

- Anaphore conceptuelle (ou *résomptive*) : l'anaphorique ne fait pas référence directement à un groupe nominal ou à un segment spécifique antérieur. L'anaphore conceptuelle résume plutôt le contenu d'une phrase, d'un paragraphe ou même d'un passage entier du texte précédent :

- (53) La réunion de l'équipe a été un franc succès. *Cela* a permis de lancer plusieurs projets importants.

Dans (53), *cela* ne reprend pas un groupe nominal spécifique, mais synthétise l'ensemble de l'événement évoqué dans la phrase précédente.

La reprise se manifeste fréquemment par une nominalisation, où le groupe nominal anaphorique est constitué d'un nom dérivé d'un verbe ou d'un adjectif, qui ne figurent pas forcément présents dans le contexte précédent :

³⁶ Terme hiérarchiquement supérieur qui comprend le sens d'un ou de plusieurs autres termes, un terme générique.

- (54) Elle a réussi à résoudre tous les problèmes complexes du projet. *Cette réussite* a été saluée par tous ses collègues.

2.3.1. Un cas particulier : l'anaphore nominale associative

Dans l'anaphore associative, le groupe nominal anaphorique ne correspond pas directement à un groupe nominal antérieur. Le référent du GN anaphorique est plutôt déterminé par une relation stéréotypique, comme celle entre une partie et un tout. Cette connexion entre les groupes nominaux repose sur une connaissance commune du monde, partagée au sein de la communauté linguistique :

- (55) Il est tombé sur un joggeur qui courait sans faire attention. *Le pare-chocs de sa voiture* endommagea *le sac de sport* et fit tomber *la bouteille d'eau*.

Ici, *le pare-chocs de sa voiture* fait référence à l'objet qui a causé le dommage. *Le sac de sport* et *la bouteille d'eau* sont des parties ou des objets associés au joggeur, bien que *le sac de sport* ne soit pas directement mentionné dans le contexte antérieur mais est compris comme partie intégrante de l'équipement du joggeur.

Le cas de l'anaphore associative est particulier, au point que des ouvrages entiers lui ont été consacrés, notamment les travaux de Georges Kleiber (2001). D'après Gustave Guillaume (1919 : 163), les expressions dont le référent obtient sa définitude par association avec le référent d'une expression précédente sont considérées comme associatives. Mais un premier frein est déjà l'extension de ce phénomène : il existe une conception générale, défendue par de nombreux chercheurs, qui qualifie d'anaphore associative toute anaphore indirecte, qu'elle soit anaphorique et coréférentielle :

- (56) Le maire a inauguré un nouveau musée. *L'évènement* a été très médiatisé.

Ici, l'expression *l'évènement* fait référence à l'inauguration du musée sans être directement coréférentielle avec un élément précédemment mentionné. L'association se fait par le contexte et la connaissance partagée.

En revanche, la conception étroite s'applique aux situations où l'expression anaphorique désigne une partie ou un aspect particulier d'un antécédent évoqué, habituellement par une relation stéréotypée, telle que la relation partie-tout (méronymie), possesseur-possédé ou fonction-

aspect. De plus, cette conception, souvent qualifiée de standard en raison de sa fréquence, s'appuie sur une définition qui intègre, explicitement ou implicitement, d'autres critères définitoires au-delà de la relation d'anaphore indirecte, tels que le type d'expression anaphorique et la nature de la relation indirecte :

(57) *Le professeur a terminé sa leçon. Ses notes étaient très détaillées.*

Il existe des difficultés même au sujet de statut des relations associatives. Quand une entité mentionnée par l'expression en anaphore associative est liée à une autre déjà citée dans le discours, cela montre qu'il y a une association ou un lien entre elles. Pour évaluer le statut de cette relation, on peut prendre en compte deux approches : l'hypothèse lexicale-stéréotypique et l'hypothèse discursive-cognitive. La première dit que l'anaphore associative dépend d'une relation déjà établie, qui fait partie de nos connaissances communes : le lien est conventionnel, souvent stéréotypé, et relie les objets dans le discours de façon nécessaire ou fréquente :

(58) *Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une hauteur.*³⁷

Dans ce cas, il est clair que la relation entre *village* et *église* est prédéterminée et générale, et ne dépend ni du discours ni des situations spécifiques mentionnées dans le texte. En réalité, ce rapport n'est pas lié à des références spécifiques, mais provient du type, du concept dominant ou de la catégorie englobant les occurrences individuelles : cette information peut donc être considérée comme sémantique, car elle doit être incorporée dans la représentation sémantique raccordée au nom.

En plus de ce genre d'informations, nous distinguons les données nécessaires des données stéréotypiques. Ces deux catégories sont incluses dans les informations sémantiques qui contribuent au niveau générique de la référence spécifiée :

(59) *Les policiers inspectèrent la voiture. Les roues étaient pleines de boue.*³⁸

Ici, l'existence de *roues* pour une *voiture* peut être perçue comme une condition indispensable. Cependant, la plupart des relations [celle entre *église* et *village* dans (38)], sont fondées sur des conceptions de nature stéréotypique³⁹. Il est facile de décrire les caractéristiques essentielles et typiques à l'aide de phrases génériques :

³⁷ Kleiber, G. (2001) : *L'anaphore associative*, Paris, PUF, p. 93

³⁸ Ibidem

³⁹ Tous les villages n'ont pas systématiquement une église, mais il est généralement admis que c'est une connaissance populaire qu'un village en ait une. Il s'agit d'un élément commun ou typique du concept de village.

(60) *Un village a généralement une église.*⁴⁰

(61) *Une voiture a des roues.*⁴¹

Le cas final favorise les conclusions que l'on tire des événements particuliers. La rigidité des inférences⁴² qui en découlent peut varier : elles sont nécessaires pour les relations partie-tout essentielles (voiture-roues), car la présence de roues est une condition de l'existence d'une voiture. D'autre part, les probabilités ne sont élevées que dans les relations stéréotypées (village-église), qui ne sont soumises à aucune règle infaillible (inférences par défaut⁴³).

Ordinairement, l'hypothèse de l'association générique ou « stéréotypique » est soutenue par deux types de raisons : la première met en évidence l'importance de ce niveau non factuel en soulignant que ni l'antécédent, ni l'expression anaphorique n'exigent aucun renvoi à un élément particulier :

(62) *Un film ne peut être réussi si sa première scène captive le spectateur.*⁴⁴

L'argument suivant illustre que l'anaphore associative ne peut pas fonctionner sans des relations inférentielles déjà établies :

(63) *Augustine a acheté une maison. Le toit est bleu. **

(64) *Henri a loué un appartement. Les voisins sont bruyants. **

(65) *Léa a pris un taxi. La porte était cassée. *⁴⁵*

Dans chacun de ces exemples, l'enchaînement anaphorique n'est pas inapproprié parce que le lien entre l'expression anaphorique et son antécédent n'est ni explicite ni évident, ce qui va causer une ambiguïté ou une confusion pour le lecteur.

Un troisième argument est avancé par Kleiber, qui soutient que les anaphores coréférentielles peuvent se reposer sur des informations génériques. Plus précisément, les anaphores hypo/hyponymiques⁴⁶ recourent aussi à des relations sémantiques préexistantes et

⁴⁰ Ivi, p. 95

⁴¹ Ivi, p. 96

⁴² Processus logique selon lequel une proposition est acceptée en raison de son lien avec d'autres propositions déjà conçues comme vraies.

⁴³ Leur base s'appuie sur des informations implicites ou des connaissances préalablement acquises et reconnues au sein d'une communauté linguistique ou culturelle.

⁴⁴ Dans cette situation, tant l'antécédent *un film* que le syntagme nominal *sa première scène* sont d'ordre génériques.

⁴⁵ (63), (64) et (65) sont des exemples qui possèdent des enchaînements inadéquats, ils sont indiqués par *.

⁴⁶ Pour hyperonyme cf. 36. L'hyponyme est un terme, généralement un nom, dont la signification est comprise dans celle d'un autre mot. Il représente une notion plus spécifique par rapport à un terme plus général.

implicatives, afin d'établir une corrélation entre une hyperonyme anaphorique et l'antécédent hyponymique :

- (66) Sophie a acheté des *téléphones portables* pour ses enfants. Ils utilisent ces *appareils* tous les jours.

Dans cette situation, *téléphones portables* est l'hyponyme de *appareils*, car il désigne une sous-catégorie particulière d'appareils électroniques. L'hyperonyme *appareils* contient toutes sortes d'objets électroniques (y compris les téléphones portables). Ce type d'anaphore ne doit cependant pas être confondu avec les anaphores associatives : contrairement à celle-ci, il n'y a ici aucune nouvelle entité introduite dans le discours et la relation sémantique à l'origine de l'anaphore coréférentielle est d'une nature différente de celle que l'on trouve dans les anaphores associatives.

2.3.2 Les sous-classes de l'anaphore associative

Il existe quatre sous-classes d'anaphores associatives :

- 1) Méronymiques : ce type de rapport fait référence à des catégories d'entités qui sont liées par une dépendance ontologique particulière. Les instances de l'entité désignée par l'expression anaphorique sont ontologiquement subordonnées à celle de l'antécédent, qui n'existe que comme partie de l'entité désignée par l'antécédent. Ce lien est donc basé sur une relation floue de type *partie – tout*, où l'entité mentionnée par l'anaphore est une fraction ou un élément du tout représenté par l'antécédent.

- (67) Nous avons acheté *une nouvelle voiture*. *Les pneus* ont été changés récemment.

Ici, le mot *pneus* fait clairement référence à une partie de la voiture évoquée dans la première phrase. Le contexte précédent éclaire cette relation en informant le lecteur que *la voiture* est l'objet dont *les pneus* ont été changés. Le cadre général est établi par la phrase introductive (*Nous avons acheté une nouvelle voiture*), tandis que *les pneus* ont été changés récemment précise une action spécifique concernant une partie de ce véhicule. Afin de saisir le sens *des pneus*, il faut signaler que les pneus sont des éléments essentiels à la composition de la voiture ; par conséquent, le référent des pneus est identifié à travers la relation entre la voiture et ses composants.

La caractéristique principale de ce type d'anaphores demeure dans la nature sémantique du nom anaphorique : il doit être sémantiquement défini comme la partie d'un tout, ce qui le rend inévitablement dépendant d'une relation avec cette totalité ; il doit donc être en rapport de méronymie⁴⁷. Le lien établi avec le nom antécédent est de nature asymétrique : il ne s'agit pas d'un rapport holonymique⁴⁸ traditionnel, car le tout auquel la partie fait référence n'est pas un holonyme réel. Ainsi, le tout n'a pas le caractère sémantique final de la totalité, alors que le méronyme comprend explicitement l'attribut « partie-tout ».

Dans le cadre de l'étude des relations méronymiques, Cruse (1986) propose une distinction entre méronymes canoniques et facultatifs, illustré par les exemples suivants :

(68) *Un doigt est une partie de la main.*

(69) *Une porte a une poignée.* *⁴⁹

Les méronymes canoniques sont perçus comme des relations essentielles entre la partie et tout : dans (48) le doigt est un élément indispensable de la main, donc on peut affirmer que le genre de méronyme canonique est constitué par une relation ontologique solide, où la partie (*doigt*) est nécessaire à la définition du tout (*main*). En revanche, les méronymes facultatifs sont conçus comme des relations partie-tout non indispensables. L'exemple (49) nous fait réaliser que la poignée n'est pas fondamentale à chaque porte, car toutes les portes ne sont pas nécessairement munies de poignée.

Toutefois, cette distinction de Cruse semble être controversée. Selon cet auteur, il est possible de réfuter la phrase générique dans (49), en utilisant un contre-exemple, c'est-à-dire qu'une porte sans poignée rendrait la phrase incorrecte. Or, cette analyse est fondée sur une interprétation erronée des énoncés généraux : effectivement, les phrases génériques ne requièrent pas une validité universelle, car elles peuvent être sujettes à des exceptions sans perdre leur pertinence. Donc, bien que certaines portes ne soient pas munies de poignées, la phrase (49) *Une porte a une poignée* reste valide en tant qu'affirmation générale.

⁴⁷ Relation sémantique entre un terme A et un autre terme B, où A est partie de B.

⁴⁸ Relation sémantique entre des termes où l'un (*holonyme*) désigne une entité complète, dont l'autre (*méronyme*) représente une de ses parties ou un de ses composants.

⁴⁹ Ivi, p. 269

Les anaphores associatives méronymiques présentent diverses caractéristiques, les plus notables étant les suivantes :

- Possibilité d'employer le déterminant possessif ou une anaphore associative avec le déterminant défini

(70a) Marc a acheté *un vélo*. Ses freins sont un peu usés.

(70b) Marc a acheté *un vélo*. Les freins sont un peu usés.

- Pronominalisation par un *en* adnominal⁵⁰.

(71a) Les vitres de la fenêtre sont très sales.

(71b) *La fenêtre*, les vitres en sont très sales

- Dans le cas où le terme désigne une seule partie du tout, le singulier peut être employé même lorsqu'il y a plusieurs éléments englobants de référence.

(72) La porte des maisons était en bois.

- 2) Locatives : comptent sur un lien fonctionnel, stéréotypique et spatial entre l'entité représentée par l'expression anaphorique et celle de l'antécédent (dans l'entité représentée par GN1, se trouve l'entité représentée par GN2).

(73) Julie traversa un *vieux quartier*. La fontaine se trouvait au centre de la place.

Ici *la fontaine* est liée au *vieux quartier* sans qu'il soit nécessaire de mentionner à nouveau explicitement le terme *quartier*. Le lecteur comprend que la fontaine se trouve dans ce contexte géographique, ce qui établit une relation implicite entre la partie (*la fontaine*) et le tout (*le quartier*).

Le mot *locatif* est étroitement lié au concept de lieu ou d'espace associé à l'entité antécédente. Néanmoins, il ne suffit pas d'interpréter cette notion exclusivement dans son sens strict d'espace tridimensionnel ; il faut plutôt englober tout espace, matériel ou abstrait, où une entité autonome peut être située. En outre, les antécédents des anaphores associatives locatives doivent être distincts de ceux des méronymiques pour éviter de créer confusion : malgré l'inclusion de leurs parties dans les éléments englobants des relations méronymiques, ils ne sont pas considérés comme des endroits où ces parties

⁵⁰ Pronom employé pour remplacer un complément de nom dans une phrase.

seraient situées : autrement dit, les parties d'un tout ne sont pas conçues comme des individus situés dans un espace particulier. La différence réside entre un objet complet (qui se comporte comme certaines parties) et un lieu (qui renferme ou englobe certaines entités). Si la règle locative est applicable à toutes les entités X dans des relations spatiales – qu'il s'agisse d'entités physiques ou abstraites – en démontrant qu'elles sont incluses ou englobées « à l'intérieur » de l'entité Y, elle n'est pas universelle dans les relations méronymiques. Effectivement, la règle locative ne s'applique qu'aux parties qui sont physiquement intégrées au tout (une page dans un livre), contrairement à des relations partie-tout plus complexes (le clavier de l'ordinateur), qui ne font pas partie du domaine locatif.

Il y a aussi des relations locatives, comme les relations méronymiques, qui peuvent être divisées en deux catégories : canoniques et facultatives. On conçoit comme canonique une relation locative entre X et Y, si et uniquement si, les éléments X et Y peuvent être intégrés dans la structure générique *Dans un Y, il y a un X*. Bien que ces composantes ne soient pas incluses dans la structure générique *Un X est une partie d'un Y*, la relation canonique reste valide.

(74) Dans *une bibliothèque*, il y a une table.⁵¹

Par contre, il n'y a pas de relation locative facultative entre X et Y si la phrase générique *Dans un Y, il y a un X* et sa version négative *Dans un Y, il n'y a pas de X* sont exactes. En outre, il est impossible d'inclure les éléments X et Y dans la structure générique *Un X est une composante d'un Y*.

(75) Dans *un désert*, il y a une oasis.⁵²

- 3) Fonctionnelles : il est question d'une connexion proche des anaphores méronymiques, avec une distinction clé. La description stable des entités dénotées est fournie par les

⁵¹ La phrase respecte la forme *Dans un Y, il y un X* : on peut trouver une table dans la bibliothèque ; cependant, la table ne peut pas faire partie de la structure *Une table est une partie d'une bibliothèque* (la table n'est pas une partie indispensable de la *bibliothèque*, comme les livres), la relation demeure canonique, puisque la présence de la table dans la bibliothèque est largement reconnue, mais qu'elle n'en est pas un élément constitutif.

⁵² *Dans un désert, il y a une oasis* ou *Dans un désert, il n'y a pas d'oasis*, les deux versions génériques peuvent être erronées en tenant compte du contexte. Il n'y a pas d'oasis dans tous les déserts, et il n'est pas exact de dire qu'il n'y a pas d'oasis dans un désert, car certains en ont. D'ailleurs, la formule *Une oasis est une partie d'un désert* n'est pas exacte au sens méronymique, puisqu'une oasis n'est pas une partie immanente du désert, mais une exception qui existe dans certains déserts. La présence d'une oasis est facultative et non obligatoire.

noms méronymiques (« partie de »), tandis que les noms fonctionnels ne présentent que la dimension relationnelle fonctionnelle.

(76) *Paul* adore jouer au *football*. *L'entraîneur* veille attentivement sur les joueurs.⁵³

Trois caractéristiques principales distinguent les anaphores fonctionnelles des méronymiques. L'une de ces caractéristiques est la « distributivité » : dans les relations méronymiques, il est envisageable de conserver le singulier pour désigner des éléments « uniques ». Toutefois, cette règle n'est pas applicable aux relations fonctionnelles :

(77) Dans une *bibliothèque*, il y a *un livre* sur chaque étagère. *Les couvertures* sont colorées.

Dans ce cas, *couvertures* désigne une partie considérée comme spécifique à chaque livre. Même si la bibliothèque compte de nombreux livres dans la bibliothèque (pluralité d'éléments englobants), les couvertures auraient pu être décrites au singulier, car chacune est unique à son livre et donc la relation de méronymie est claire. Si l'on avait employé une phrase qui évoque des fonctions (*Les livres ont des couvertures*), on ne pourrait pas préserver le singulier par rapport à une pluralité (relation de fonction entre *livres* et *couvertures*) sans le concept d'unicité, c'est-à-dire que l'on assiste à une relation de fonctionnalité.

Le deuxième trait de cette catégorie d'anaphore associative est la construction attributive avec le verbe *avoir*. Ce schéma souligne la complexité des anaphores fonctionnelles qui ont du mal à s'inscrire dans des constructions qui sont adaptées aux méronymiques. :

(78) L'avion a les ailes déployées.

Si les méronymiques sont facilement insérées dans des phrases où *avoir* est employé pour décrire une relation partie-tout, les fonctionnelles présentent des imperfections dans ces contextes :

(79) L'entreprise a le directeur en vacances. *

(80) La salle de classe a le professeur absent. *

⁵³ *Paul* adore jouer au *football* introduit le sujet (*Paul*) et sa passion (*le football*). *L'entraîneur* veille attentivement sur les *joueurs* associe un nouveau sujet (*l'entraîneur*) à la situation décrite.

(79) et (80) montrent que la relation exprimée est plus fonctionnelle que de simple appartenance, ce qui rend les phrases moins fluides et naturelles, contrairement aux rapports méronymiques.

La dernière particularité concerne la pronominalisation en *en* adnominal⁵⁴ :

(81) C'est un excellent *hôpital*. Le directeur *en* est un ancien chirurgien de renom.

Cette séquence met en évidence la possibilité d'existence de ce genre de pronominalisation (il convient pourtant de souligner que ce procès est soumis à des contraintes rigoureuses, à la différence des anaphores méronymiques). Elle paraît restreinte aux affirmations relatives au repérage de l'individu qui possède la fonction ou le rôle dénoté par un nom. Par conséquent, il est possible de découvrir des exemples problématiques :

(82) C'est un excellent *hôpital*. Le directeur *en* est particulièrement compétent. *

Il est crucial d'expliquer l'origine de ces divergences, puisqu'elles détectent des aspects essentiels des relations sémantiques. Les anaphores fonctionnelles ne se limitent pas à établir un lien partie-tout ; en effet, elles décrivent un rôle ou fonction particuliers, qui peuvent ne pas être directement liés à une caractéristique matérielle. Cela implique qu'il n'est pas possible d'appliquer la pronominalisation comme dans le cas méronymiques (l'association partie-tout est plus directe et moins ambiguë).

4) Actancielles : elles dépendent d'un rapport entre prédicat (antécédent) et l'un de ses argument (expression anaphorique). En d'autres termes, le nom employé dans le groupe nominal anaphorique désigne un argument⁵⁵ et actant⁵⁶ du prédicat dans la phrase précédente.

Leur particularité consiste en le lien existant entre l'antécédent et l'expression anaphorique : l'antécédent est un prédicat et l'expression anaphorique correspond à un de ses arguments ou actants. Bref, les anaphores actanciennes sont des expressions dont l'un des actants associés à un prédicat déjà évoqué dans le discours est le référent, et leur détermination repose justement sur cette relation actancielle. Elles sont donc définies par leur rôle dans le schéma prédictif établi dans le texte :

⁵⁴ Cf. p 42.

⁵⁵ Rôle des types particuliers d'expressions dans la construction sémantique de la phrase.

⁵⁶ Agent de l'action, représenté par un nom, les participants au procès.

(83) Le médecin entra dans la salle d'opération. Le patient était déjà prêt.⁵⁷

Le groupe nominal *le patient* ne peut pas être déterminé par le prédicat, mais par une source dans le discours précédent. Cela offre un critère relativement flexible dans le but d'identifier les anaphores associatives actanciennes. Si l'expression testée (dans la phrase précédente contenant le prédicat) est déjà présente avec une structure définie et ne peut pas être utilisée avec un indéfini. C'est pourquoi sa composition définie est issue d'une autre source dans l'environnement discursif.

A en croire Kleiber (2001), l'anaphore associative actancielle offre un éclaircissement convenable de la possibilité d'un lien anaphorique associatif : à chaque prédicat on associe par avance un schéma d'arguments, sans que celui-ci soit explicitement énoncé. Effectivement, tous les prédicats sont liés à un ensemble d'arguments préétablis, de sorte que, dès qu'un prédicat est évoqué, ses arguments deviennent implicitement compréhensibles. A titre d'exemple, le renvoi à *cadeau* suppose immédiatement l'existence d'un donateur, d'un bénéficiaire et d'un objet offert. Ces éléments peuvent ainsi être mentionnés, même s'ils ne sont pas explicitement introduits, puisqu'ils sont implicitement présents dans le prédicat. Voilà pourquoi l'expression anaphorique ne fait que compléter une place argumentale liée au prédicat antécédent : c'est là une place laissée vacante, car il n'y aurait plus d'anaphore indirecte (associative), mais bien une coréférence. Cependant, il est également possible de considérer que ces places ne sont pas inoccupées, mais que leur contenu a été éliminé. Dans cette perspective, ces anaphores ne seraient plus de nature associative, mais plutôt fidèle (antécédent supprimé) :

(84) Amélie envoie *un colis*. Le livreur arrive dans l'après-midi.

Mais cette phrase naît intégralement comme suit :

(85) Amélie envoie *un colis avec un livreur*. Le livreur arrive dans l'après-midi.

Cette pratique montre cependant ses bornes :

1) Hypothèse qu'il y a toujours une anaphore associative sous-entendue

(86) Raphael a envoyé *un colis*. Il est arrivé rapidement.

⁵⁷ Le premier énoncé ne fait pas référence directement au *patient*, mais son rôle d'actant est sous-entendu dans le contexte de l'opération que le médecin se trouve sur le point d'effectuer. Le rapport du médecin au patient repose sur leur rôle mutuel dans l'acte médical.

Ici, on pourrait envisager une absence de l'actant instrumental (*le livreur*), car la compréhension du monde implicitement associe l'idée d'envoyer un colis à un service de livraison. Par contre, cette hypothèse est complexe à soutenir dans certaines situations :

(87) Romy a passé la journée à peindre.

Il est possible que la place de l'instrument soit occupée par différents objets (pinceau, rouleau ou mains nues) : en conséquence, l'hypothèse d'une ellipse devient plus incertaine que celle d'une place actancielle vide. Cette difficulté n'est pas visible dans une configuration associative, où le terme anaphorique apporte l'élément manquant, et il est donc possible de rétablir une phrase antérieure entière :

(88) Romy a passé la journée à *peindre* jusqu'à ce que le pinceau se casse.

(89) Romy a passé la journée à *peindre avec un pinceau* jusqu'à ce que le pinceau se casse.

Dans cette perspective, si l'énoncé :

(90) *Le tableau* a été encadré. Le cadre est superbe.

peut être analysé en ayant recours à des antécédents ellipsés tels que :

(91) *Le tableau* a été encadré (avec un cadre). Le cadre est superbe.

Ce n'est pas le cas dans des séquences comme :

(92) *Le tableau* a été encadré. L'accessoire de présentation a été soigneusement choisi.

Le tableau a été encadré. L'accessoire n'a pas été trouvé. *

2) Gestion en termes d'antécédent d'anaphore fidèle effacé dans des contextes coréférentiels (opposés à l'effacement) :

(93) Elle prépare *un gâteau depuis ce matin*, mais le gâteau ne cuit pas correctement.

Dans cet enchaînement, il est compliqué de supprimer le complément *un gâteau* sans compromettre la clarté de l'énoncé, car l'anaphore associative n'aurait pas de succès :

(94) Elle prépare depuis ce matin, mais *le gâteau* ne cuit pas correctement. *

3) Application du modèle explicatif à des syntagmes nominaux définis, dont la définitude résulte d'autres sources contextuelles et conduit à des conclusions incorrectes :

(95) Il boit rapidement, bien que *le café* soit trop sucré.

Le SN défini qui désigne le café n'est pas issu d'une forme sous-entendue :

(96) Il boit du café rapidement, bien que *le café* soit trop sucré.

Cela est confirmé par la possibilité d'utiliser le même SN défini *le café* dans un autre contexte sans lien direct avec la boisson consommée :

(97) Il boit rapidement, mais ne touche pas au *café*.

Dans ce cas, *café* désigne l'environnement du repas ou de la pause, et non la boisson qu'il consomme.

4) Impossibilité de qualifier comme anaphore fidèle (même avec antécédent ellipsé) les anaphores associatives actanciennes impliquant un nom relationnel (à cause de son caractère descriptif directement attribué à l'argument par le prédicat). Dans une telle situation, il devient inapproprié de parler d'anaphore fidèle avec un antécédent implicite. Il serait impossible d'obtenir une telle configuration :

(98) Jules a été soigné. *L'infirmière* a été très professionnelle.

Ce n'est pas une anaphore fidèle, car l'infirmière est un nom relationnel qui bénéficie directement de son sens par l'acte de soin (le prédicat). Parler d'une anaphore associative actancielle est donc plus approprié.

5) Approche qui considère une anaphore fidèle avec un antécédent ellipsé et nous éloigne du cadre des actanciennes. L'analyse ne s'applique pas aux anaphores associatives où l'antécédent est un prédicat ou un nom prédicatif.

(99) Il m'a offert un livre (de poésie) ; la poésie était captivante.

Dans ce dernier cas la situation est différente : il ne s'agit plus d'un prédicat et de ses arguments, mais plutôt d'une relation entre un contenant et son contenu.

En plus, les actanciennes se distinguent par les propriétés sémantiques suivantes :

- Impossibilité de créer un syntagme nominal binominal de la forme *Le N1 d'un N2* ⁵⁸:

(100) Alexis a été invité à un dîner. Le convive du repas a fait un discours. *

Le convive du repas ne correspond pas à une anaphore actancielle, car la relation ne se manifeste pas à travers ce genre de binôme.

- Refus de l'emploi du principe binominal Un N1 de N2. Les actanciennes sont également limitées par l'incompatibilité avec des structures binominales. Cette forme (employée pour établir un rapport de possession ou d'appartenance) ne convient pas à la relation sémantique de ce type d'anaphore (structure prédicat-argument) :

(101) Il a joué un rôle clé dans l'équipe. Par la suite, un membre de l'équipe a pris la parole. *

Un membre de l'équipe est une construction binominale qui ne traduit pas la relation d'anaphore actancielle, puisqu'il n'existe pas le rapport argumental entre le prédicat et l'actant.

- Incompatibilité avec le déterminant possessif : le possessif implique un référent différent de l'antécédent prédicatif. Dans une anaphore actancielle, il est essentiel que l'anaphorique se réfère directement à un argument du prédicat, plutôt qu'à une autre personne ou entité à l'aide d'un qualificatif

(102) Hier, il a rencontré un expert. Son opinion a joué un rôle crucial dans la décision finale. *

Ici, *son opinion* introduit une référence différente (possessive) qui n'est pas correctement liée à l'antécédent prédicatif.

⁵⁸ Ivi, p. 338

Chapitre 3

L'ANAPHORE DANS *LE PÈRE GORIOT* D'HONORE DE BALZAC

Ce dernier chapitre se concentre sur l'analyse du roman *Le Père Goriot* de l'écrivain Honoré de Balzac, publié en 1834. Il est considéré comme l'un des chefs-d'œuvre de cet auteur – il fait partie de la série La Comédie humaine –, et en général un des chefs-d'œuvre de la littérature réaliste.

3.1 Le corpus

3.1.1 L'intrigue

L'action se déroule en 1819 à Paris, précisément rue Neuve-Sainte-Genève, à la maison Vauquer, lieu central autour duquel gravitent les personnages de l'histoire. La veuve Vauquer est responsable de la gestion de la pension, une femme de la petite bourgeoisie parfaitement adaptée à son milieu (une femme avare et mesquine, très attachée à l'argent), un modèle de technique descriptive fréquemment employé par Balzac, où la description des personnages suit généralement le portrait de l'environnement où ils évoluent.

Le roman se concentre sur deux personnages principaux. Le premier, Eugène de Rastignac, est un ambitieux jeune provincial venu à Paris pour étudier le droit, mais qui aspire à obtenir une ascension sociale. La deuxième personne est Jean-Joachim Goriot, connu par tous sous le nom de *Père Goriot*, un vieil homme naguère riche, qui vit dans la misère après avoir détruit sa fortune pour ses deux filles, Anastasie et Delphine, qu'il aime presque pathologiquement.

Malgré son engagement total, ses filles abusent de son amour sans reconnaissance, le laissant quand sa fortune est épuisée. Goriot persiste néanmoins à les soutenir émotionnellement, en renonçant à tous pour elles. En même temps, Eugène se lie d'amitié avec Goriot et commence une relation avec Delphine, sous la direction cynique de Vautrin, un autre pensionnaire mystérieux et criminel.

Le roman se conclut par la mort solitaire de Goriot, abandonné par ses filles, et le désenchantement d'Eugène face à la cruauté de la société, mais qui se lance tout de même dans la conquête de Paris.

3.1.2 Thèmes, milieux et personnages

Les thèmes clés du roman s'inscrivent dans un contexte historique et politique bien précis. En effet, l'histoire est une illustration de la complexité sociale et politique de la France du XIX^e siècle. La monarchie des Bourbons fut rétablie sous Louis XVIII, qui gouverna de 1814 à 1824. Il y a une certaine instabilité politique pendant cette période, avec des tensions entre les forces conservatrices et libérales. Le roman témoigne des conflits sociaux de cette époque, en mettant en évidence la division entre la noblesse et la nouvelle bourgeoisie. Effectivement, un autre sujet majeur est l'émergence de la bourgeoisie, qui, au cours du XIX^e siècle, commence à se développer comme une nouvelle classe sociale dominante, marquée par l'ambition de réussite économique et sociale. Les protagonistes représentent cette ambition et cette volonté de monter dans la hiérarchie sociale, ce qui met en évidence le matérialisme et l'égoïsme de la société.

Le thème des relations familiales et celui de la corruption sont liés à ces deux derniers concepts. Les rapports familiaux entre les personnages sont marqués par l'argent et le sacrifice : par l'argent, car les mariages sont avant tout destinés à garantir une vie aisée et une certaine position dans la société. Par exemple, Delphine, même si elle ne l'aime pas, a épousé le baron de Nucingen, ce qui explique pourquoi elle a de nombreuses relations extraconjugales, dont son mari est conscient et qu'il utilise pour lui extorquer de l'argent. Quant à sa sœur Anastasie, elle est l'épouse du comte de Restaud, mais elle entretient également des relations extraconjugales, notamment avec le comte de Trailles, un jeune homme joueur et endetté qu'Anastasie essaie de satisfaire. Quant à la corruption, on insiste sur la corruption des valeurs : la société parisienne est présentée comme impitoyable, où l'apparence et le succès économique prennent le pas sur des valeurs telles que l'amour, la loyauté et l'honnêteté. La recherche de richesse et de prestige mène à une société dominée par l'individualisme et l'égoïsme, ce qui rend difficile la création de liens authentiques. Par exemple, Eugène est disposé à consentir à des compromis et à manipuler ses relations afin de réussir socialement. En outre, les femmes exploitent leur beauté et leur charme afin d'obtenir des faveurs et des privilèges.

Sur le plan des lieux, Balzac place ses personnages dans une sorte de « microcosme », la pension Vauquer, rue Neuve-Sainte-Geneviève, lieu des événements principaux du roman. La pension est d'une part le miroir des diverses classes sociales et des relations entre les locataires, d'autre part le lieu de rencontre des interactions sociales et des conflits des personnages. L'appartement du père Goriot, à l'intérieur de la pension, devient le symbole de sa déchéance et de sa vie passée : cet espace est émotionnel, puisqu'il met en exergue son sacrifice pour ses filles et la solitude où il vit.

Dans *Le Père Goriot*, la représentation de Paris se concentre presque exclusivement sur les mœurs et pour en raconter l'histoire, le narrateur se focalise sur les actions, les conversations et les considérations des personnages. Ainsi la capitale se présente-t-elle comme un lieu social et moral, qui suscite des jugements éthiques et des réactions affectives, et non comme un paysage ou un spectacle à contempler.

3.2 L'analyse du corpus

Pour mon analyse, j'ai décidé de suivre la chaîne de référence de quatre personnages tout au long du roman : le père Goriot, éponyme du roman, Eugène de Rastignac, Vautrin et Delphine. Nous allons maintenant analyser les différentes références chapitre par chapitre.

3.2.1 Père Goriot

On va commencer par une analyse quantitative des anaphores les plus fréquemment utilisées au fil des chapitres, accompagnée de quelques remarques explicatives.

Anaphore	Chapitre	Fréquence
Vermicellier	1	16
	2	1
	3	2
Bonhomme	1	12
	2	10
	3	10
	4	14
Vieillard	1	10
	2	6
	3	2
	4	14
Père	1	11
	2	12
	3	14
	4	83

Tab. 1 : Nombre des occurrences : Père Goriot

Tout au long du roman, les anaphores nominales utilisées pour décrire le personnage du Père Goriot jouent un rôle important en mettant en évidence les différentes facettes de son identité et de sa fonction dans le récit. Pourtant, des observations sont de mise : l'anaphore nominale *vermicellier* peut être interprétée comme une anaphore à la fois fidèle et méronymique, puisque le terme se relie directement à la profession du Père Goriot ayant un lien clair et cohérent avec

son identité ; en outre, l'usage de ce terme souligne un aspect précis de la vie de Goriot, c'est-à-dire sa profession.

(103) *Deux sentiments exclusifs avaient rempli le cœur du vermicellier, en avaient absorbé l'humide, comme le commerce des grains employait tout l'intelligence de sa cervelle.*⁵⁹

Bonhomme est utilisé comme anaphore référentielle, qui noue une relation stable entre la figure paternelle et l'image de simplicité, de soumission ou même d'innocence.

(104) *Mais oui ; ce bonhomme avait deux filles dont il est quasi fou, quoique l'une et l'autre l'aient à peu près renié.*⁶⁰

En outre, ce terme est accompagné d'épithètes comme *pauvre bonhomme* ou *ce fichu bonhomme*⁶¹, afin de mettre en évidence la modification de sa perception entre les différents personnages et le lecteur, évoquant ainsi une double valeur d'affection et de commisération.

105) *Peut-être pourra-t-on retarder sa mort si l'on trouve les moyens de déterminer une réaction vers les extrémités, vers les jambes ; mais si demain soir les symptômes ne cessent pas, le pauvre bonhomme est perdu.*⁶²

Vieillard souligne son âge et sa vulnérabilité physique ; l'ajout d'adjectifs tels qu'*hébété* et *pauvre* met en évidence sa détérioration, non seulement intellectuelle mais également émotionnelle.

106) *Il y a aux Incurables un vieillard hébété chez qui l'épanchement a suivi la colonne vertébrale ; il souffre horriblement, mais il vit.*⁶³

107) *Aussi, vers la fin du mois de novembre 1819, époque à laquelle éclata ce drame, chacun dans la pension avait-il des idées bien arrêtées sur le pauvre vieillard.*⁶⁴

Il est courant de repérer *Père*, avec une intensité accrue au chapitre 4. Les variations telles que *mon père*, *mon pauvre père*, *mon bon père*, *cher père* mettent en lumière la relation affective que les personnages, notamment ses filles, entretiennent avec lui. La multiplicité des noms de

⁵⁹ Balzac, H. de (1834) : *Le Père Goriot*, Belin Gallimard, p. 105.

⁶⁰ Ivi, p. 91

⁶¹ Ivi, p. 286.

⁶² Ivi, p. 282

⁶³ Ivi, p. 300

⁶⁴ Ivi, p. 44.

père et la diversité des caractéristiques témoignent du respect grandissant et de la complexité du rôle paternel de Goriot : cela peut indiquer une prise de conscience plus importante des personnages de son rôle central et de son sacrifice ultime, notamment de la part des filles qui, au final, ne le reconnaissent comme père que lorsqu'il est déjà détruit. En outre, l'emploi de *Christ de la Paternité* au chapitre 3 met en évidence son rôle de figure paternelle sacrifiée :

108) *Pour bien peindre la physionomie de ce Christ de la Paternité, il faudrait aller chercher des comparaisons dans les images que les princes de la palette ont inventées pour peindre la passion soufferte au bénéfice des mondes par le Sauveur des hommes.*⁶⁵

L'expression peut être classée comme une anaphore nominale conceptuelle, puisqu'elle évoque l'idée de sacrifice, d'altruisme et la dimension presque sacrée de sa position de père. La comparaison avec Jésus-Christ met en évidence sa position de victime, d'un « martyr » pour le bien de ses filles : sa fonction de figure paternelle qui souffre et se sacrifie pour autrui est donc claire.

Voici un graphique de la distribution des différents types d'anaphores nominales à travers les quatre chapitres de l'ouvrage :

⁶⁵ Ivi, p. 248.

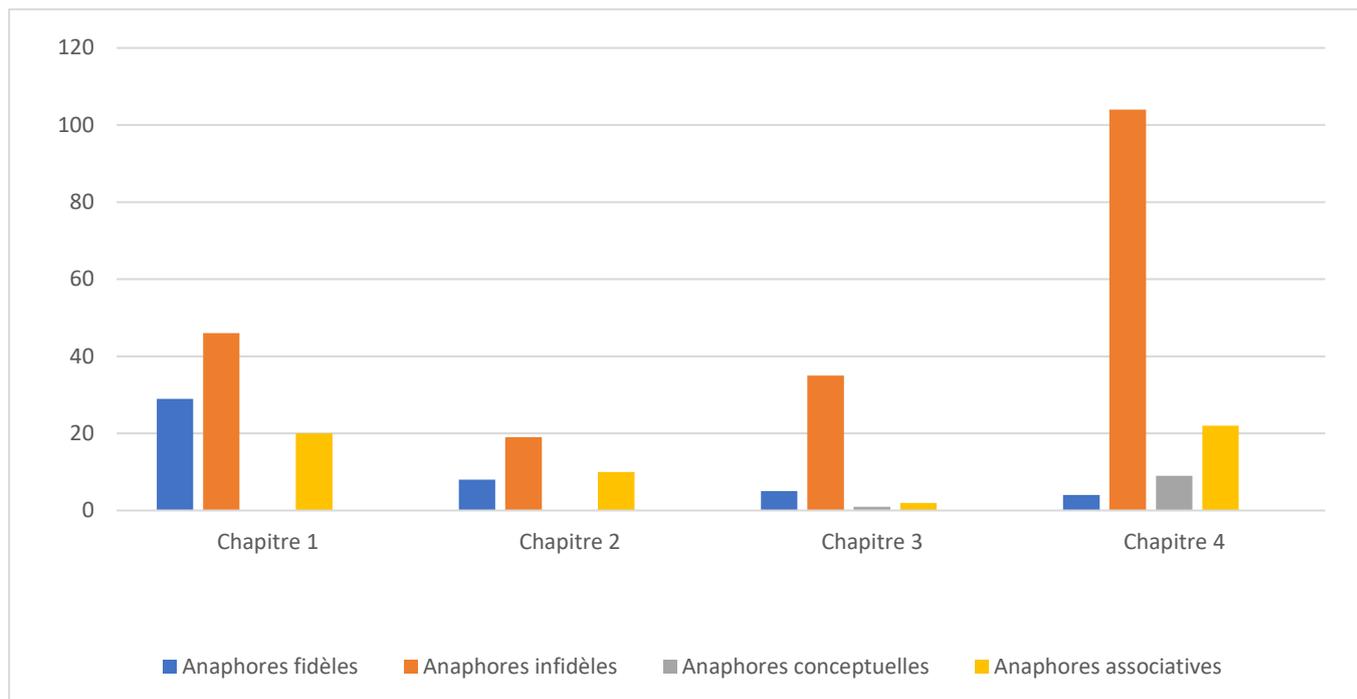


Fig. 11 : Tableaux des anaphores : Père Goriot.

Le nombre d'anaphores infidèles au chapitre 4 est très élevé (103) par rapport aux autres chapitres. Ce chiffre témoignerait d'une accentuation des thèmes de trahison, de déception ou de détérioration des relations, en particulier en ce qui concerne le personnage Goriot.

109) *Eugène descendit pour dîner quand Bianchon remonta. Puis tous deux passèrent la nuit à garder le malade à tour de rôle, en s'occupant, l'un à lire ses livres de médecine, l'autre à écrire à sa mère et à ses sœurs.*⁶⁶

110) *-Oh ! oui, dit la veuve, tant mieux pour lui qu'il soit mort ! Il paraît que le pauvre homme avait bien du désagrément sa vie durant.*⁶⁷

Les anaphores fidèles diminuent considérablement au fur et à mesure que l'on avance dans la narration : on passe de 29 au chapitre 1 à 4 au chapitre 4. Cela pourrait indiquer que l'image positive et le respect de Goriot diminuent au fur et à mesure que le récit évolue jusqu'à révéler sa plus grande vulnérabilité.

⁶⁶ Ivi, p. 288.

⁶⁷ Ivi, p. 320.

- 111) *Peut-être l'insouciant e générosité que mit à se laisser attraper le père Goriot, qui vers cette époque était respectueusement nommé Monsieur Goriot, le fit-elle considérer comme un imbécile qui ne connaissait rien aux affaires.*⁶⁸

La tendance des anaphores associatives est variable, avec un sommet au chapitre 4 (22 occurrences) après une baisse aux chapitres précédents. Cela pourrait témoigner d'une volonté des personnages de renforcer leur lien affectif avec Goriot, indépendamment de son état de santé, en employant des mots qui suggèrent une familiarité et une compassion grandissantes. Dans l'ensemble, l'évolution des anaphores au fil de ces chapitres semble représenter le triste parcours de Goriot.

- 112) *Comment allez-vous, mon bon père Goriot ? demanda Rastignac au vieillard.*⁶⁹
 113) *-Pauvre cher monsieur, est-il mal comme ça ! dit Thérèse.*⁷⁰

La baisse des anaphores fidèles et l'augmentation des anaphores infidèles et conceptuelles mettent en évidence une évolution de son image : l'homme respectable du début devient à la fin du roman une figure tragique et sacrifiée.

3.2.2. Eugène de Rastignac

Quant à Eugène de Rastignac, nous signalons les éléments anaphoriques suivants :

Anaphore	Chapitre	Fréquence
Étudiant	1	21
	2	34
	3	16
	4	13
Jeune homme	1	3
	2	10
	3	3
	4	3
Monsieur (y compris Monsieur de Rastignac et Monsieur Eugène)	1	3
	2	19
	3	4
	4	9
Mon enfant/cher enfant	2	7
	3	3
	4	7

⁶⁸ Ivi, p. 30.

⁶⁹ Ivi, p. 281

⁷⁰ Ivi, p. 317

Tab. 2 : Nombre des occurrences : Eugène de Rastignac

L'anaphore nominale fidèle *étudiant* témoigne, au fil des chapitres, l'aspect académique et modeste d'Eugène, mais exprime aussi une position sociale temporaire : issu d'une famille noble mais appauvrie de la province (*pauvre étudiant, pauvre jeune homme* ou *pauvre Méridional*⁷¹), il arrive à Paris pour étudier le droit. Eugène est un garçon de province, qui souhaite prendre sa place, mais qui est encore soumis aux contraintes de sa condition : de cette manière, la répétition de ce terme reflète une identité en construction, représentant son désir d'ascension sociale et son potentiel.

114) *Grâce à sa tante de Marillac, le pauvre étudiant avait été bien reçu dans cette maison, sans connaître l'étendue de cette faveur.*⁷²

115) *En ce moment, le pauvre Méridional ne douta plus de rien, et descendit au déjeuner avec cet air indéfinissable que donne à un jeune homme la possession d'une somme quelconque.*⁷³

Par ailleurs, l'expression *jeune homme* met en avant, au-delà de sa jeunesse, son ambition, son énergie et sa curiosité : Eugène est placé dans une période de vie caractérisée par l'enthousiasme et le désir d'apprendre, mais également par l'inexpérience. L'anaphore est parfois accompagnée d'adjectifs tels *pauvre* ou *ambitieux*, ce qui met en évidence les multiples aspects de Rastignac : il est certes jeune, mais aussi courageux et résolu à prendre le contrôle de son avenir dans une société complexe et cruelle. De cette manière, cette anaphore met en évidence une dimension d'innocence combinée à une quête de réussite, une dualité qui définit son personnage et sa trajectoire dans le récit.

116) *Ce pauvre jeune homme a pourtant raison.*⁷⁴

117) *Tout à coup le jeune ambitieux reconnu, dans les souvenirs dont sa tante l'avait si souvent bercé, les éléments de plusieurs conquêtes sociales, au moins aussi importantes que celles qu'il entreprenait à l'École de Droit.*⁷⁵

⁷¹ Il venait d'Angoulême, une ville du sud-ouest de la France.

⁷² Ivi, p. 47.

⁷³ Ivi, p. 121.

⁷⁴ Ivi, p. 125.

⁷⁵ Ivi, p. 46.

En revanche, la nomination Monsieur, en particulier aux chapitres suivants, signale la reconnaissance sociale de son personnage, le respect des autres personnages pour lui, en soulignant l'évolution de son statut à mesure qu'il s'inscrit dans le cercle social qu'il veut rejoindre.

118) *Nous nous sommes dit mille choses que je ne vous répéterai pas, monsieur le Parisien, il était trop question de vous.*⁷⁶

119) *Monsieur, dit le père Goriot en entrant chez Eugène, vous m'avez demandé si je connaissais les maisons où va madame de Nucingen ?*⁷⁷

120) *Venez, monsieur de Rastignac, dit la vicomtesse d'une voix émue, en pensant que ce jeune homme attendait.*⁷⁸

Enfin, le recours à *mon cher enfant* ou *mon enfant*, indique une relation de protection, notamment de la part de figures telles que sa mère (au chapitre 2)

121) *Mon cher enfant, je t'envoie ce que tu m'as demandé.*⁷⁹

ou Mme de Beauséant et le Père Goriot aux chapitres suivants : ce dernier en particulier est significatif, parce que le vieux père semble voir en Eugène le fils qu'il aurait voulu avoir. Cette dénomination signale le lien quasi familial qui se développe entre les deux personnages, une sorte de protection projetée sur Eugène ; c'est face à la trahison de ses filles qu'il trouve dans le jeune homme une figure sincère et fidèle.

122) *Ah ! c'est vous, mon cher enfant, dit le père Goriot en reconnaissant Eugène.*⁸⁰

123) *Ah ! mon cher enfant, mon seul enfant, j'aime mieux mon abandon et ma misère.*⁸¹

⁷⁶ Ivi, p. 118.

⁷⁷ Ivi, p. 140.

⁷⁸ Ivi, p. 297.

⁷⁹ Ivi, p. 115

⁸⁰ Ivi, p. 301

⁸¹ Ivi, p. 304.

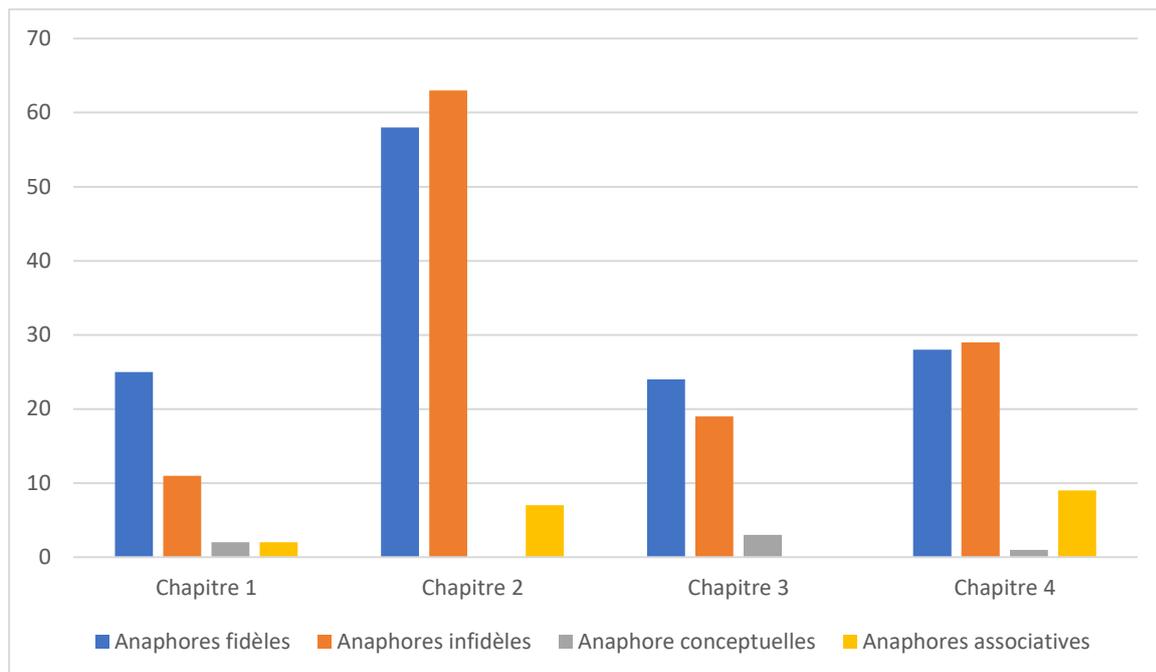


Fig. 12 : Tableaux des anaphores : Eugène de Rastignac

L'étude des anaphores met en évidence la représentation du personnage en perpétuelle évolution, son identité étant conditionnée par sa position sociale et ses affections. Les anaphores conceptuelles sont moins nombreuses, mais toujours importantes : elles se rencontrent surtout au sein des premiers chapitres et lorsqu'on évoque Eugène comme un individu ayant une personnalité ou des qualités abstraites (comme *mon petit aiglon*⁸² au chapitre 3). Ces anaphores permettent de mettre la lumière sur l'évolution psychologique et la transformation d'Eugène : son identité se construit également à travers les perceptions et les attentes d'autrui.

124) *Voilà comme je vous voulais, lui dit Vautrin. Vous savez ce que vous faites. Bien, mon petit aiglon ! vous gouvernerez les hommes : vous êtes fort, carré, poilu ; vous avez mon estime*⁸³.

Il y a plus d'anaphores infidèles dans les chapitres 2 et 4 : on peut observer comment les figures le perçoivent différemment ou l'identifient non seulement comme un jeune étudiant, mais aussi comme quelqu'un qui commence à gagner du respect et de la reconnaissance, ce qui témoigne de son évolution sociale.

⁸² *Aiglon* était le surnom donné au fils de Napoléon I^{er} ; il est appelé comme ça par Vautrin que probablement voit en lui son digne successeur.

⁸³ Ivi, p. 205

125) *Mon cher monsieur, lui avait-il dit le lendemain, comment avez-vous pu croire que madame de Restaud vous en ait voulu d'avoir prononcé mon nom ?*⁸⁴

126) *Ah ! mon bon ami, monsieur Eugène, vous ne savez pas ce que c'est que de trouver l'or du regard changé tout à coup en plomb gris.*⁸⁵

3.2.3 Vautrin

Le personnage de Vautrin est captivant et complexe dans le roman. À l'origine appelé *Vautrin*, il est l'un des résidents de la maison Vauquer, où il suscite l'intérêt par son apparence mystérieuse et ses attitudes charismatiques mais révoltantes.

Anaphore	Chapitre	Fréquence
Quadrénaire	1	2
Homme à favoris peints	1	2
Cet homme	2	10
Trompe-la-Mort	3	17

Tab. 3 : Nombre des occurrences : Vautrin

Dans un premier temps, il a l'air d'un homme d'affaires respectable, même si son passé demeure enchevêtré et entouré de fantasmes. Mais à partir du chapitre 3, on découvre qu'il s'appelle Jacques Collin, un ancien forçat surnommé *Trompe-la-Mort* parce qu'il a su échapper à la justice et survivre aux situations les plus dangereuses. Ce changement de nom marque un tournant dans la façon dont son personnage est perçu : sa nature de manipulateur redoutable apparaît et il exerce une influence remarquable sur les autres personnages, notamment sur Eugène.

127) *Eh bien ! Son Excellence a maintenant la certitude la plus complète que le prétendu Vautrin, logé dans la Maison-Vauquer, est un forçat évadé du bagne de Toulon, où il est connu sous le nom de Trompe-la-Mort. [...] Cet homme est dangereux, voyez-vous !*⁸⁶

⁸⁴ Ivi, p. 142.

⁸⁵ Ivi, p. 306.

⁸⁶ Ivi, p. 197.

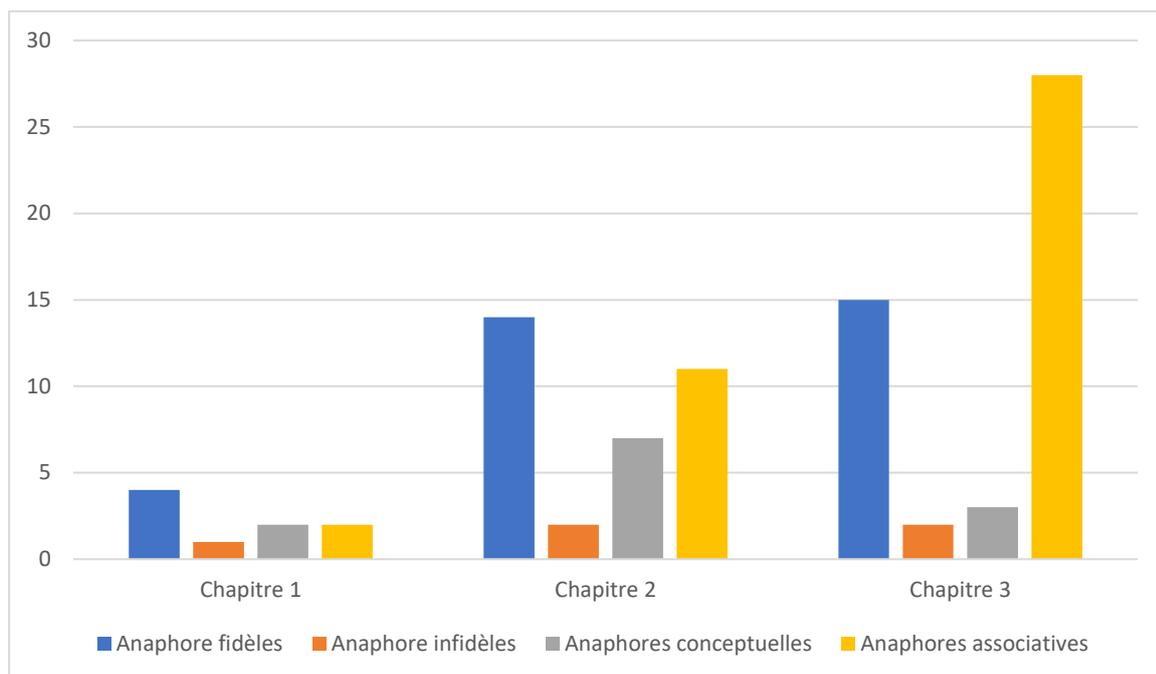


Fig. 13 : Tableaux des anaphores : Vautrin

Dans les chapitres, les anaphores fidèles et infidèles figent le rôle de Vautrin et suggèrent la perception que les autres personnages ont de lui : sa carrure, ses favoris, son âge⁸⁷. Ces anaphores contribuent à installer le personnage comme imposant et intrigant et jouent sur son apparence et son comportement ambigu.

128) *L'autre, par un homme âgé d'environ quarante ans, qui portait une perruque noire, se teignait les favoris, se disait ancien négociant, et s'appelait monsieur Vautrin.*⁸⁸

129) *N'est-ce pas chez vous que demeure un gros monsieur qui a des favoris qu'il teint ?*⁸⁹

130) *Voilà ce que c'est, jeune homme, dit le quadragénaire en peignant ses favoris.*⁹⁰

L'ambiguïté de Vautrin est bien visible dans ces exemples, où il tente de créer une image minutieusement construite de lui-même tout en dissimulant des éléments essentiels de son passé et de ses véritables intentions. La perruque, les favoris teints et l'apparence d'un *ancien négociant* respectable sont des artifices pour masquer une identité bien plus complexe et cachée.

⁸⁷ *Négociant, homme de quarante ans à favoris peints, quadragénaire, gros monsieur.*

⁸⁸ *Ivi*, p. 20.

⁸⁹ *Ivi*, p. 52-53.

⁹⁰ *Ivi*, p. 66.

Les anaphores infidèles soulignent une perception ambivalente des autres à son égard : Vautrin est un homme séduisant et dangereux à la fois. Cela engendre une tension dans la façon dont son personnage est perçu et démontre comment Vautrin échappe aux catégories conventionnelles. Cette contradiction témoigne de l'ambiguïté morale qu'il représente, à mi-chemin entre ses actions et l'image qu'il transmet.

131) *En deux mots, ce brigand m'a dit plus de choses sur la vertu que ne m'en ont dit les hommes et les livres.*⁹¹

132) *Sylvie, dit Christophe en mouillant sa première rôtie, monsieur Vautrin, qu'est un bon homme tout de même, a encore vu un monsieur cette nuit.*⁹²

133) *Elle devait aller au bain à la place de ce pauvre cher homme...*⁹³

Les anaphores conceptuelles sont plus rares, mais sont pertinentes pour remarquer les caractéristiques abstraites et mystérieuses de Vautrin : grâce à ces expressions, Vautrin est présenté comme une figure complexe et surnaturelle, parallèlement tentatrice et philosophe. Cela précise le fait que, même s'il est d'abord considéré comme un homme ordinaire, Vautrin incarne des idées plus profondes, telles que la rébellion et la logique implacable.

134) *Voici vingt sous, dit Rastignac en tendant une pièce au sphinx en perruque.*⁹⁴

En conclusion, il y a de nombreuses anaphores associatives, ce qui démontre que Vautrin est capable de jouer plusieurs rôles dans la vie des autres personnages : ces expressions illustrent sa stratégie de positionnement, en tant que mentor, voire tentateur et comme soutien.

135) *Vous aurez fait, en six mois de temps, votre bonheur, celui d'une femme aimable et celui de votre papa Vautrin.*⁹⁵

Le surnom *Trompe-la-Mort* en particulier se retrouve dans différents contextes : au sens littéral, il désigne quelqu'un qui a survécu à des situations extrêmes ou dangereuses ; dans le roman, il s'agit de son passé de forçat évadé et de sa capacité à déjouer les lois et les règlements. Au-delà du signifié littéral, ce surnom montre aussi l'aspect psychologique du personnage : Vautrin est

⁹¹ Ivi, p. 139.

⁹² Ivi, p. 52.

⁹³ Ivi, p. 252.

⁹⁴ Ivi, p. 124

⁹⁵ Ivi, p. 134.

un individu qui ne semble pas être intimidé par la mort et qui manifeste une sorte d'indifférence envers les normes morales et sociales.

136) *Trompe-la-Mort* encaisse des valeurs considérables en recelant non seulement les sommes possédées par quelques-uns de ses camarades, mais encore celles qui proviennent de la Société des Dix mille.⁹⁶

137) *Trompe-la-Mort*, en venant ici, a chaussé la peau d'un honnête homme ; il s'est fait bon bourgeois de Paris, il s'est logé dans une pension sans apparence ; il est fin, allez ! on ne le prendra jamais sans vert.⁹⁷

3.2.4 Delphine

Le dernier personnage analysé est une femme : Delphine, l'une des filles du Père Goriot, qui incarne la haute société parisienne et les aspirations sociales de l'époque ; mariée d'intérêt avec le banquier baron de Nucingen, elle réside dans un luxe apparent, mais est profondément malheureuse et frustrée par l'indifférence de son mari. A la recherche d'estime et d'amour, Delphine représente les illusions et les désillusions de la vie noble. Elle éprouve des sentiments intenses pour Eugène et espère trouver en lui l'amour et la complicité qui lui manquent dans son mariage. Voici un tableau des occurrences les plus employés au fil des chapitres du roman.

Anaphore	Chapitre	Fréquence
Madame de Nucingen	2	36
	3	17
	4	20
Madame (y compris Madame la baronne et Madame Delphine)	2	10
	3	2
	4	12
Delphinette, Ninette, Dede, Fifine	3	4
	4	4

Tab. 4 : Nombre des occurrences : Delphine

L'étude de la construction du personnage de Delphine de Nucingen par ses anaphores montre bien que la représentation de cette figure centrale change au fil des chapitres, en fonction de la perception qu'elle a des autres personnages et d'elle-même. La description de Delphine est donnée dès le premier chapitre par son rôle social, ses relations familiales et certains éléments symboliques.

⁹⁶ Ivi, p. 199.

⁹⁷ Ivi, p. 199.

138) - *Monsieur Goriot, dit madame Vauquer à voix basse, serait donc le père d'une comtesse à cette heure ?*

- *Et d'une baronne, lui répliqua Rastignac.*⁹⁸

139) *C'est la rivalité des deux sœurs entre elles. Restaud a de la naissance ; sa femme a été adoptée, elle a été présentée ; mais sa sœur, sa riche sœur, la belle madame Delphine de Nucingen, femme d'un homme d'argent, meurt de chagrin.*⁹⁹

140) *Elle a cru que de Marsay la ferait arriver à son but, et elle s'est faite l'esclave de de Marsay, elle assomme de Marsay.*¹⁰⁰

Elle utilise son nom complet, son titre de baronne et les diverses formes de son statut social avec une certaine fréquence (*Madame de Nucingen* est l'anaphore fidèle la plus employée tout au long du roman). Son rang élevé, son statut aristocratique et son appartenance à une société bourgeoise influente sont mis en évidence par ces anaphores fidèles. L'emploi répétée de ces mots confère à Delphine une image de femme respectée et établie dans une position sociale supérieure, ce qui témoigne de l'importance de son statut extérieur dans la dynamique sociale du roman.

141) *En atteignant au seuil de sa pension, Rastignac s'était épris de madame de Nucingen, elle lui avait paru svelte, fine comme une hirondelle.*¹⁰¹

⁹⁸ *Ivi*, p. 100.

⁹⁹ *Ivi*, p. 96.

¹⁰⁰ *Ivi*, p. 96. Référence à sa soumission psychologique à son amant Henri de Marsay.

¹⁰¹ *Ivi*, p. 154.

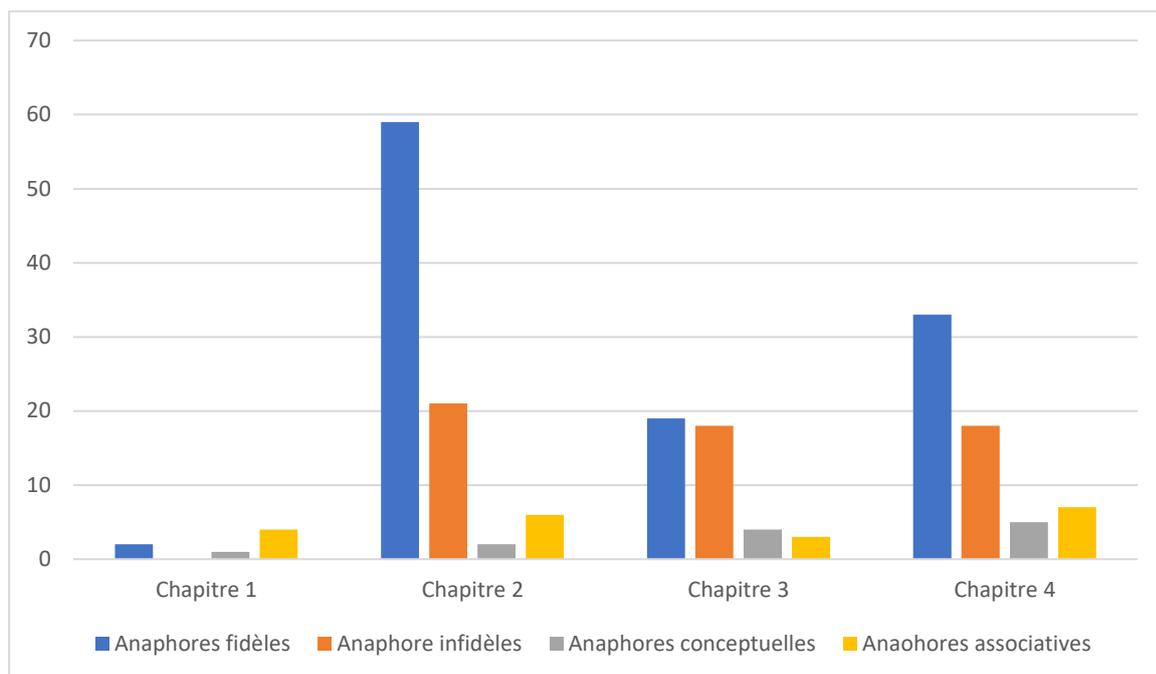


Fig. 14 : Tableaux des anaphores : Delphine

Les anaphores conceptuelles, même si elles sont moins courantes, jouent également un rôle important dans le développement du personnage. Elles mettent en évidence la vision sociale de Delphine, ainsi que l'admiration ou le jugement concernant ses qualités abstraites. Ces termes renforcent l'idée que Delphine est, en quelque sorte, un personnage de contraste, oscillant entre l'image de la femme idéale et celle de la femme moralement compromise, tension qui se manifeste aussi dans les relations avec les autres personnages : elle est admirée pour son élégance, mais peut-être critiquée sur la profondeur ou la sincérité de son caractère. On la place donc entre l'image d'une femme qui satisfait aux attentes idéales de la société et celle qui, en raison de ce même charme, peut être considérée comme superficielle ou moralement ambiguë.

142) *Ne pas aimer un bijou de femme, une voix de rossignol, et faite comme un modèle.*¹⁰²

143) *Tais-toi, Bianchon, je ne l'épouserai jamais. J'aime une délicieuse femme, je suis aimé, je...*¹⁰³

¹⁰² Ivi, p. 157.

¹⁰³ Ivi, p. 228.

Au chapitre 3, les anaphores associatives reflètent l'intimité et l'amour que son père lui porte : ces surnoms affectueux représentent une profonde connexion familiale et mettent en exergue une dimension plus humaine et vulnérable de Delphine. L'emploi de ces mots témoigne de la façon dont Delphine est perçue par son père, qui la considère comme une *petite fille* aimée, même si elle est socialement aisée et dans une situation maritale difficile. Malgré sa richesse et son pouvoir, Delphine continue de rechercher un amour filial et une reconnaissance personnelle, deux éléments indispensables à son identité, mais difficiles à concilier avec les exigences de la société.

144) *J'irai, je viendrai comme un bon esprit qui est partout et qu'on sait être là, sans le voir. Eh bien, Delphinette, Ninette, Dedel !¹⁰⁴*

145) *Mais, mes enfants, dit le père Goriot qui depuis dix ans n'avait pas senti le cœur de sa fille battre sur le sien, mais, Delphinette, tu veux donc me faire mourir de joie !¹⁰⁵*

Cependant, aux derniers chapitres du roman, Delphine est plus sombre, notamment par l'emploi d'anaphores négatives comme *fille dénaturée* et *monstre*. Ces unités lexicales sont importantes car elles expriment un jugement moral strict et représentent la détérioration de son caractère et de son statut social.

146) *Le monde entier peut me blâmer, que m'importe ! si vous, qui n'avez pas le droit de m'en vouloir, m'acquitez des crimes auxquels me condamne un sentiment irrésistible ? Me croyez-vous une filie dénaturée ?¹⁰⁶*

Fille dénaturée semble une accusation implicite de trahison envers son père, l'obligeant à se défendre contre l'idée qu'elle ait délaissé son devoir filial. Cette phrase fait référence à l'anxiété de Delphine à cause de son sentiment de culpabilité, ainsi qu'aux pressions sociales qui la poussent à privilégier son statut et son mari plutôt que de satisfaire aux besoins émotionnels de son père. Dans cette confrontation, elle semble vouloir défendre son image en justifiant ses actions par des raisons sociales et pragmatiques, tout en affrontant son propre dilemme moral. L'ambivalence morale du personnage est mise en évidence par cette tension : Delphine tente de préserver son image de « bonne fille », mais ses actions témoignent d'un désengagement émotionnel envers les liens familiaux et d'une forte dépendance des valeurs sociales. En outre,

¹⁰⁴ Ivi, p. 245.

¹⁰⁵ Ivi, p. 248.

¹⁰⁶ Ivi, p. 283.

Delphine se sert du nom *monstre* pour exprimer son conflit intérieur entre ses responsabilités familiales et ses préoccupations superficielles.

147) *J'y vais, j'y vais, Eugène. Laissez-moi m'habiller ; mais je serais un monstre !*¹⁰⁷

Malgré le décès imminent de son père, elle a peur d'apparaître défigurée, ce qui met en évidence sa préoccupation excessive pour son apparence. Cette expression témoigne de son mal-être et de sa déconnexion émotionnelle avec son père, mettant en évidence l'importance qu'elle accorde à son image dans une société où l'apparence est essentielle. Delphine représente donc le paradoxe d'une femme qui se conforme aux normes sociales, mais qui néglige ses responsabilités familiales, dont Balzac dénonce la superficialité et la déshumanisation.

En conclusion, nous pouvons dire que les anaphores nominales occupent une place centrale dans le roman, en mettant en lumière les caractéristiques essentielles des personnages et les rapports de pouvoir, de dépendance et de sacrifice qui les unissent. Ces anaphores dénotent des dimensions sociales et psychologiques, faisant ainsi évoluer la vision que chaque personnage a de lui-même et des autres. Cela donne à Balzac la possibilité de créer des identités complexes et de baliser la transformation de ces identités en fonction des intérêts et des aspirations sociales. Balzac souligne des thèmes essentiels du roman, tels que la recherche de la position sociale, le sacrifice du père et les dilemmes moraux, ce qui révèle la profondeur critique et réaliste de son ouvrage.

¹⁰⁷ *Ivi*, p. 313.

CONCLUSION

Grâce à ce mémoire, nous avons pu examiner *Le Père Goriot* d'Honoré de Balzac en nous focalisant sur la notion d'anaphore nominale. Tout d'abord, nous avons étudié les théories linguistiques fondamentales qui gouvernent cette notion, notamment celles qui portent sur la chaîne de référence et ses mécanismes dans la grammaire française.

Nous avons comparé les perspectives critiques de linguistes tels que Corblin et Schnedecker, qui examinent le phénomène de l'anaphore selon des approches variées et qui proposent des cadres fondamentaux pour comprendre le rôle que jouent les expressions référentielles dans la continuité textuelle, en intégrant d'une part les concepts de maillons forts et faibles et, d'autre part, les dispositifs de cohésion textuelle. Tous ces outils, associés à l'élaboration de l'anaphore et ses différentes typologies, assurent une stabilité référentielle afin de garantir la lisibilité et la compréhension d'un texte.

La distinction entre anaphores fidèles, infidèles, conceptuelles et associatives a permis de préciser comment les relations explicites et implicites contribuent à maintenir la cohésion du discours. En particulier, l'emploi de l'anaphore associative s'est avérée un moyen efficace de connecter des éléments implicites ou culturellement partagés, enrichissant ainsi le texte par des associations contextuelles. Ces concepts théoriques, appliqués au roman de Balzac, montrent que les anaphores nominales contribuent non seulement à la cohésion narrative, mais aussi à l'élaboration des thèmes et des relations entre personnages, c'est-à-dire qu'elles renforcent l'identité et les dynamiques sociales de ses personnages, en construisant un réseau de relations implicites et explicites liées aux tensions de l'ouvrage en question.

Cette recherche démontre que les procédés référentiels, bien au-delà d'être de simples outils grammaticaux, sont des éléments de liaison et de cohérence qui enrichissent les textes et en simplifient l'interprétation. L'analyse des chaînes référentielles dans des ouvrages littéraires comme celui de Balzac confirme l'importance de ces mécanismes linguistiques dans la narration, ainsi que leur capacité à former des significations plus profondes et à nuancer le discours.

Bibliographie

- Apothéloz, D. (1995) : *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz.
- Balzac, H. de (1834) : *Le Père Goriot*, Paris, Belin Gallimard.
- Corblin, F. (1995) : *Les formes de reprise dans le discours*, Rennes, PUR.
- Kleiber, G. (2001) : *L'anaphore associative*, Paris, PUF.
- Milner, J.-C. (1982) : *Ordres et raison de langue*, Paris, Seuil.
- Riegel, M., Pellat, J.C., Rioul, R. (2021) : *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Schnedecker, C., Charolles, M., Kleiber, G., David, J. (1994) : *L'anaphore associative (aspect linguistiques, psycholinguistiques et automatiques)*, Paris, Klincksieck.

Sitographie

- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) : <https://www.cnrtl.fr/definition/actant> (dernière interrogation : 25/09/2024).
- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) : <https://arbres.iker.cnrs.fr/index.php?title=Argument> (dernière interrogation : 25/09/2024).
- Charolles M. (1988). *Les plans d'organisation textuelle : périodes, chaînes, portées et séquences*, *Pratiques* 57, 3-13 https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1988_num_57_1_1468#:~:text=Les%20marques%20d'organisation%20textuelle,la%20port%C3%A9e%20et%20la%20s%C3%A9quence (dernière interrogation : 5/05/2024).
- Corblin, F. (2015) : *Typologie des expressions référentielles : déictiques, démonstratifs, définis*, Université Paris-Sorbonne et IUF, Belgrade <http://fcorblin.free.fr/Typologie.pdf> (dernière interrogation : 4/05/2024).
- Gaatone, D. (1994) : *Les phrases négatives elliptiques*. <https://doi.org/10.4000/linx.1201> (dernière interrogation : 9/06/2024).
- Galmiche, M. (1983) : *Les ambiguïtés référentielles ou les pièges de la référence*. https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1983_num_57_1_5157 (dernière interrogation : 11/08/2024).
- Gécseg, Z., Landragin, F. & Fagard, B. (2021) : *Maillons forts et maillons faibles d'une chaîne de coréférence : une proposition de typologie issue d'une étude contrastive français-hongrois*.

Travaux de linguistique, 82, 101-127. <https://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2021-1-page-101.htm> (dernière interrogation : 03/05/2024).

Kleiber, G. (1984) : *Dénomination et relations dénominatives*, pp. 77-94 ; https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1984_num_19_76_1496 (dernière interrogation : 28/07/2024).

Landragin, F. (2011) : *Une procédure d'analyse et d'annotation des chaînes de coréférence dans des textes écrits*, <http://corpus.revues.org> (dernière interrogation : 14/05/2024).

Larousse : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/hyperonyme/41066> (dernière interrogation : 11/08/2024).

Lecolle, M (1988) : Noms collectif et méronymie. <https://shs.hal.science/halshs-01495388> (dernière interrogation : 27/09/2024).

Le Livre Scolaire: <https://www.lelivrescolaire.fr/page/16876050> (dernière interrogation : 8/06/2024).

Le Robert : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/cohesion> (dernière interrogation : 28/05/2024).

Le Robert : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/deictique> (dernière interrogation : 28/07/2024).

LeRobert :

<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/inference#:~:text=nom%C3%A9minin,propositions%C3%A9j%C3%A0%20tenues%20pour%20vraies> (dernière interrogation : 13/09/2024).

LeRobert : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/actant> (dernière interrogation: 25/09/2024).

LeRobert : <https://dictionnaire.lerobert.com/guide/hyponymes-et-hyperonymes> (dernière interrogation : 27/09/2024).

Muller, C. (2018) : Conjonctions complexes du français, figement, et analyse syntaxique. La phraséologie entre fixité et congruence. <https://hal.science/hal-02123298> (dernière interrogation : 8/06/2024).

Rousier-Vercruyssen, L., Landragin, F. (2019) : *Interdistance et instabilité au sein des chaînes de référence : indices textuels ?* <https://theses.hal.science/DEMOCRAT/halshs-02533399v1> (dernière interrogation : 3/05/2024).

Rysová, K., Rysová, M., Hajičová, E. (2022) : *L'utilisation des conjonctions comme outil de cohésion textuelle dans le tchèque de locuteurs non natifs.* <https://ufal.mff.cuni.cz/biblio/attachments/2022-rysova-p3595770475288036148.pdf> (dernière interrogation : 9/06/2024).

Schnedecker, C., Gilkman, J., Landragin, F., (2017) : *Les chaînes de référence : annotation, application et question théoriques* <https://shs.hal.science/halshs-01580785> (dernière interrogation : 14/05/2024).

Schnedecker, C., Landragin, F. (2014) : *Les chaînes de référence : présentation.* Langages, Larousse, pp.3-22 <https://www.cairn.info/revue-langages-2014-3-page-3.htm> (dernière interrogation : 4/05/2024).

Schnedecker, C., Longo, L. (2012) : *Impact des genres sur la composition des chaînes de référence : le cas des faits divers.* https://www.researchgate.net/publication/224850845_Impact_des_genres_sur_la_composition_des_chaines_de_reference_le_cas_des_faits_divers (dernière interrogation : 27/05/2024).

Testenoire, P.-Y. (2015) : *Ce que les théories du discours doivent à Saussure.* <https://doi.org/10.4000/semen.10498> (dernière interrogation : 3/08/2024).

Todirascu, A. et al. (2021) : *Chaînes de référence et lisibilité des textes : le projet ALLuSIF,* Langue française, vol. 195, no. 3, 2017, pp. 35-52. <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2017-3-page-35.htm> (dernière interrogation : 03/05/2024).

Résumé

La presente tesi ha come argomento principale l'anafora nominale, un tema che è stato abbastanza discusso da vari linguisti francesi e non.

L'elaborato si divide in tre capitoli, in cui vengono espone le opinioni di Kleiber, Salles, Corblin, Schnedecker, Riegel, Gécseg et Todorascu.

La tesi prende avvio dalla spiegazione della catena di riferimento; l'obiettivo è quello di creare una sorta di retroscena dell'anafora, quindi partendo dall'argomento più generale fino al contesto più particolare.

Il primo capitolo quindi fornisce una spiegazione dettagliata della catena di riferimento, ovvero la sequenza di elementi all'interno di un testo che si riferiscono allo stesso referente od oggetto. La prima osservazione presa in considerazione è stata quella della *Grammaire méthodique du français* di Riegel, Pellat et Rioul che fornisce una definizione dell'atto di riferimento, quindi si ricorre a delle forme linguistiche (parole, sintagmi o intere frasi) per riferirsi ad alcune entità che provengono da universi reali o fittizi. Se ne deduce che la catena di riferimento è cruciale per la coerenza e la chiarezza del testo. Il secondo testo esaminato è un articolo di Zsuzsanna Gécseg et al., che tratta un contesto specifico, ma anche delle riflessioni generali interessanti sulla composizione della catena di riferimento: ci viene detto che le catene di riferimento hanno almeno tre espressioni referenziali affinché ci sia un riferimento a una stessa entità nel discorso: questi elementi vengono chiamati "*maillons*" (anelli della catena), sono quelle espressioni che riprendono delle entità già conosciute all'interno del testo e hanno una portata variabile (possono essere deboli o forti). Sono state elencate le varie espressioni referenziali, sulla scorta delle considerazioni della *Grammaire méthodique* e dell'articolo *Les chaînes de référence: présentation* di Schnedecker e Landragin: la referenza può essere suddivisa, qualunque sia il suo referente, in generica, particolare, specifica, non specifica e attributiva; se invece consideriamo l'espressione referenziale da un punto di vista lessico-sintattico, essa può essere denominativa, dimostrativa, pronominale o indefinita. Abbiamo analizzato i pensieri di Corblin e Schnedecker, autori che hanno studiato a lungo la catena di riferimento: nel primo è molto interessante come Corblin analizzi l'ipotesi di Chastain sul riconoscimento di una catena anaforica o di riferimento in base alla posizione iniziale o non iniziale di alcuni elementi, spiegazione che ci ha aiutato a capire bene questo concetto. Schnedecker invece analizza i due approcci all'espressione di riferimento: approccio paradigmatico e approccio "configurazionale", mettendo in evidenza che il primo presenta dei limiti mentre il secondo

sembra essere più operativo. L'ultimo punto concerne la coesione testuale, fenomeno di cui la catena referenziale è decisamente responsabile, e i suoi dispositivi, analizzati da Apothéloz in *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*. I cinque strumenti sono i seguenti: il riferimento, che si divide in personale, dimostrativo e comparativo; sostituzione, che può essere nominale o proposizionale; l'ellissi, divisa in nominale, verbale o proposizionale; la congiunzione, che dà vita a delle relazioni connettive additive, avversative, causali e temporali; la coesione lessicale, che può manifestarsi tramite reiterazione o collocazione.

Il secondo capitolo verte completamente sull'anafora nominale. Esso si apre con una definizione generale dell'anafora, fornendo una sorta di panoramica dei suoi concetti fondamentali e delle sue applicazioni linguistiche. Si pone poi la cosiddetta problematica dell'anafora, argomento spiegato brevemente da Apothéloz ma ampliato anche da altri linguisti per quanto riguarda la nozione di antecedente, dei parametri di selezione degli anaforici e infine delle ambiguità referenziali. Si tratta quindi di problematiche legate al suo studio e alla sua comprensione. Successivamente, vengono esplorate le diverse tipologie di anafora nominale, analizzandone le caratteristiche e le funzioni all'interno del contesto linguistico. Viene infine dedicata particolare attenzione al caso dell'anafora nominale associativa, di cui sono state approfondite le peculiarità e le tipologie da Kleiber. Questo tipo di anafora è considerato un caso particolare per la sua modalità di riferimento: a differenza dell'anafora nominale "semplice" in cui il riferimento a un'entità è diretto e immediato, nell'anafora associativa il legame tra l'espressione anaforica e il suo referente è meno diretto e più complesso perché il referente non è esplicitamente menzionato nella frase in cui compare l'espressione anaforica, ma è implicitamente evocato tramite l'associazione con elementi presenti nel contesto.

Nel terzo e ultimo capitolo è stato analizzato il comportamento dell'anafora nominale nell'opera letteraria *Le Père Goriot* dell'autore Honoré de Balzac. È un romanzo scritto e pubblicato nel 1835, in cui ci viene offerto un ritratto della Parigi dell'Ottocento. L'opera racconta le vicende di alcune persone che vivono nella pensione della signora Vaqueur, tra cui appunto Papà Goriot. Grazie a un'attenta e profonda analisi delle anafore nominali di quattro personaggi, è stata individuata la loro frequenza nel contesto. I risultati sono stati riportati in tabelle e grafici che mostrano la frequenza delle diverse anafore nominali, evidenziando alcuni ruoli chiave. La ricerca delle anafore nominali e la loro analisi contestuale sono state impegnative, poiché richiedevano un esame accurato di ogni riferimento nel proprio contesto testuale. Ciò ha

confermato come l'anafora nominale rappresenti un elemento fondamentale per la coesione narrativa e per la costruzione del significato in un'opera complessa come quella di Balzac.